



# Trouvez l'école

**FRANCE** qui lui ressemble...

**LYON ET SA RÉGION**  
**GUIDE DE**  
**LA SCOLARITÉ**  
**INTERNATIONALE**

**ONLYLYON**   
ADERLY |

## L'enseignement en France

Généralités sur l'enseignement français	3
Le parcours scolaire en France :	
· la crèche et la halte-garderie	6
· l'école primaire	7
· l'école secondaire	7
· le baccalauréat	9
· l'enseignement supérieur	9

## L'enseignement international en région lyonnaise

Introduction	11
Présentation générale des établissements classés par niveau	12
Les systèmes d'accréditation	16
Le Baccalauréat International (IB)	16
Les principaux enseignements internationaux	17
Le Baccalauréat français à Option Internationale (OIB)	17
Les différents diplômes et certificats étrangers préparés	17

## Les écoles en région lyonnaise offrant un enseignement international

La cartographie des établissements scolaires	20
--	----

### Les établissements :

#### Crèche :

Bébés Bilingues	21
Kindertreff	21

#### Primaire :

Greenfield	22
The Nursery (Ombrosa)	22
Montessori	23
West Point	23
Le Petit Monde	24

#### Primaire et secondaire :

Assomption Bellevue	25
Cité Scolaire Internationale et ses sections (CSI)	26
Diderot	30
François Truffaut	30
International School of Lyon	31
Junior School	32
Ombrosa	33
Rudolf Steiner / Waldorf	34

#### Autre :

Association pour le développement de la langue et de la culture japonaises	35
Teremok	35

Réponses aux questions les plus fréquemment posées	36
--	----

Le carnet d'adresses	38
----------------------	----

Glossaire	43
-----------	----



# Correspondance des classes par tranches d'âge

Âge	France	U.S.A.	Angleterre	Italie	Espagne	Japon	Allemagne	Suède	Pologne
0 an	crèche	Nursery							
1 an				Asilo nido	Educación infantil 1° ciclo		Krippe / Kinderkrippe		
2 ans	maternelle		Nursery school					Day Nursery	
3 ans									
4 ans		Kindergarten		Scuola Materna	Educación infantil 2° ciclo	Kindergarten	Kindergarten		
5 ans			year 1					Kindergarten	
6 ans	CP	1st grade	year 2	prima elementare	Educación primaria 1° ciclo	Elementary school	Grundschule		
7 ans	CE1	2nd grade	year 3	seconda elementare				1st grade	Education Primaire
8 ans	CE2	3rd grade	year 4	terza elementare	Educación primaria 2° ciclo			2nd grade	Swiadectwo Ukonczenia Szkoly Podstawowej (certificat de fin d'études primaires)
9 ans	CM1	4th grade	year 5	quarta elementare			3rd grade		
10 ans	CM2	5th grade	year 6	quinta elementare	Educación primaria 3° ciclo		4th grade		
11 ans	sixième	6th grade	year 7	prima media			5th grade		
12 ans	cinquième	7th grade	year 8	seconda media	1° ciclo 1° curso	Junior high school	Haupt- schule/ Realschule/ Gymnasium	6th grade	
13 ans	quatrième	8th grade	year 9	terza media	1° ciclo 2° curso			7th grade	
14 ans	troisième	9th grade	year 10	prima liceo	1° ciclo 2° curso			8th grade	Lyceum S.D. / S.U.L.
15 ans	seconde	10th grade	year 11	seconda liceo	2° ciclo 2° curso	High school		9th grade	
16 ans	première	11th grade	year 12	terza liceo	bachillerato			1st grade Gymnasium	
17 ans	terminale Bac	12th grade	year 13 A level	quarta liceo	bachillerato		2nd grade Gymnasium		
18 ans				quinta liceo esame di maturità			3rd grade Gymnasium	Dyplom Magistra (5 ans)	
19 ans									

# L'enseignement en France

## Généralités sur l'enseignement français

### Public ou privé ?

\* **Les établissements publics** : relèvent de la direction du ministère de l'Éducation Nationale. L'enseignement est **gratuit** (à l'exception de certaines sections internationales payantes) et **laïque** (les signes voyants de la religion pratiquée ne sont pas acceptés à l'école).

\* **Les établissements privés** : regroupent environ 15 % des élèves dans le premier degré et 20 % dans le second degré. L'enseignement privé est constitué essentiellement d'établissements « sous contrat » d'association avec l'État (celui-ci rémunère totalement le personnel). Le privé hors contrat rassemble environ 50 000 élèves en France.

L'école privée est **payante** et le coût varie selon le revenu des parents et le nombre d'enfants par foyer.

Certains établissements privés sont **confessionnels** (principalement catholiques, juifs, protestants, arméniens...). Les élèves ont au moins une heure facultative d'éducation religieuse par semaine.

→ Les fournitures scolaires sont toujours à la charge de la famille : prévoyez un budget de l'ordre de 150 € environ car chaque enseignant demande des fournitures différentes. Les livres, au primaire et au collège, sont fournis par l'école ; au lycée ils sont à la charge de la famille. La CAFAL (Caisse d'Allocation Familiale de Lyon) prévoit une aide pour cela, selon le revenu des familles et le nombre d'enfants.

→ La Région Rhône-Alpes a créé pour les lycéens une carte à puce « M'ra! ». Distribuée dans les lycées, cette carte permet d'obtenir des réductions sur les manuels scolaires et sur les activités sportives et culturelles. [www.rhone-alpes.fr](http://www.rhone-alpes.fr)

### Où inscrire son enfant ?

#### \* Pour le public

**Primaire (de 2 à 10 ans)** : vous devez vous adresser à votre mairie pour connaître l'école qui dépend de votre lieu d'habitation (selon la « carte scolaire géographique » établie par le rectorat). Vous effectuerez d'abord une pré-inscription auprès du directeur de cette école et vous confirmerez cette inscription à la mairie. Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un autre établissement, il faut demander une dérogation auprès de votre mairie.

→ Pour l'inscription, se présenter à la mairie de votre arrondissement avec les originaux des pièces justificatives suivantes :

- livret de famille<sup>1</sup> ;
- certificats de vaccinations (BCG, DT-Polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite) ou « carnet de santé »<sup>2</sup> de l'enfant ;
- justificatif de domicile<sup>3</sup> de moins de 3 mois.

La liste des mairies des arrondissements est sur le site : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

**Collège** : vous devez inscrire votre enfant dans le collège qui dépend de votre lieu d'habitation (voir mairie). Toutefois une dérogation peut être accordée par l'Inspecteur de l'Académie si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un autre collège.

**Lycée** : l'inscription d'un élève dépend de l'orientation qu'il a choisie et des possibilités d'accueil du lycée qui dépend de votre lieu d'habitation. Une dérogation peut être accordée par l'Inspecteur de l'Académie pour le choix d'un autre établissement qui ne dépend pas de son district.

**Par contre, les écoles privées et les établissements d'enseignement international (primaire, collège, lycée) ne dépendent pas de la carte scolaire, ni du secteur : vous avez le choix.**

1- Livret de famille : carnet, en France, identifiant la composition familiale. Il permet l'obtention aussi de certains papiers officiels tels que carte d'identité, passeport etc. → [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

2- Carnet de santé : carnet délivré en France regroupant les antécédents médicaux du patient. → [www.pratique.fr](http://www.pratique.fr)

3- Justificatif de domicile : acte d'achat du logement ou contrat de location ou facture EDF/GDF ou téléphone fixe.

L'inscription s'effectue directement auprès du chef d'établissement de l'école en fonction des places disponibles (téléphonez à l'établissement dès que possible).

→ Pour l'inscription dans un établissement d'enseignement international : bulletins scolaires des dernières années ; photocopie du passeport ; justificatif de domicile ; une assurance responsabilité civile et scolaire qui peut être souscrite directement auprès de l'école. Les vaccins sont obligatoires (BCG, DT-Polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite).

## Quel est le rythme scolaire ?

Dans le **primaire**, la semaine scolaire peut être de 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi, ou de 4 jours 1/2 (mercredi matin). Dans le **secondaire**, les cours sont répartis du lundi au vendredi, parfois avec le samedi matin en plus.

### Le mercredi

Au **primaire**, le mercredi est principalement consacré au repos des enfants et aussi aux activités sportives et culturelles.

Les parents qui travaillent peuvent avoir recours à des « centres aérés » regroupés par quartier ou commune (consultez votre mairie).

### La récréation (dite « récré »)

En **primaire**, elle a lieu le matin et l'après-midi dans la cour de récréation. Elle dure entre 15 et 30 minutes et permet aux enfants de se détendre en jouant avec leurs camarades.

Pour étaler les départs vers les lieux de vacances, des zones géographiques ont été créées par le rectorat :

**zone A** (Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse)

**zone B** (Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg)

**zone C** (Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles)

→ [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## Jours fériés officiels

Janvier	1 <sup>er</sup> (jour de l'An)
Mars/Avril	dimanche et lundi de Pâques*
Mai	1 <sup>er</sup> (fête du travail), 8 (anniversaire de la victoire de 1945), jeudi de l'Ascension*
Juillet	14 (fête Nationale)
Août	15 (Assomption)*
Novembre	1 <sup>er</sup> (Toussaint)*, 11 (Armistice)
Décembre	25 (Noël)*

\* fêtes religieuses

## Et pour le déjeuner ?

En **primaire**, les enfants ont une pause pour déjeuner entre 11h30 et 13h30. Ils ont la possibilité de rentrer chez eux ou d'aller à la « cantine » (restaurant scolaire) de manière régulière ou ponctuelle. On leur propose un repas complet et équilibré (pas de sandwiches : les parents n'ont rien à préparer !).

En général, la cantine est accordée prioritairement aux enfants des parents qui travaillent.

Dans le **secondaire**, les élèves déjeunent entre 12h et 14h (ils peuvent n'avoir que 40 minutes pour déjeuner). Ils peuvent aller à la cantine, rentrer chez eux ou déjeuner à l'extérieur avec leurs camarades (accord des parents exigé).

La cantine est payante. L'inscription se fait en début d'année scolaire pour toute l'année. Ponctuellement, vous pouvez acheter des tickets ou une carte de repas délivrée par l'établissement. Se renseigner sur le mode de fonctionnement des repas dès l'entrée à l'école.

## École « à la française »

- En 1882, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, impose la laïcité, la gratuité et la scolarité obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans (à 16 ans depuis 1967) dans les écoles publiques et privées.

- Ni uniformes ni blouses ne sont obligatoires pour les écoliers français.

## Vacances scolaires établies par l'Éducation Nationale

Vacances	Écoles fonctionnant 4 jours <sup>1/2</sup> par semaine (+ collèges + lycées)	Écoles fonctionnant 4 jours par semaine
Rentrée	Début septembre	Début septembre
Toussaint	11 jours entre fin octobre et début novembre	11 jours entre fin octobre et début novembre
Noël	15 jours entre fin décembre et début janvier	15 jours entre fin décembre et début janvier
Hiver	15 jours entre fin janvier et début mars	12 jours entre fin janvier et début mars
Printemps	15 jours entre fin mars et fin avril	11,5 jours entre fin mars et fin avril
Été	Fin juin	Début juillet

- L'enseignement est théorique dans la voie générale et l'orientation se fait dès la sortie de la classe de 3<sup>e</sup>.

- Les élèves ont cours le matin et l'après-midi. Ils ont des devoirs à faire soit à la maison soit à « l'étude »<sup>1</sup> après la classe. Les devoirs à la maison habituent l'élève à planifier sur plusieurs jours sa charge de travail.

- En France, le redoublement d'une classe est décidé par l'ensemble des professeurs. Il permet à l'élève de consolider ses connaissances et d'optimiser ses chances de succès dans la classe supérieure. Le redoublement ne doit pas être vécu comme une sanction ! Il est vivement conseillé mais pas obligatoire. Les parents peuvent « faire appel »<sup>2</sup> de cette décision.

- Un « contrôle permanent » du travail des élèves est fait régulièrement sous forme de test par matière. Les élèves indisciplinés ou peu studieux peuvent être « collés » (= punis) : ils doivent alors se rendre en classe pour faire un devoir imposé en dehors des heures de cours (ex. mercredi après-midi ou samedi matin).

- L'année scolaire est divisée en trimestres, à la fin desquels les parents reçoivent le bulletin de notes de leur enfant.

- La notation des devoirs et des contrôles se fait de 0 à 10 (0 la moins bonne note, 10 la meilleure) pour le primaire et de 0 à 20 pour le secondaire.

→ Les notes peuvent être sévères. Elles tiennent aussi compte de la régularité du travail de l'élève.

L'important est de situer les résultats de l'élève par rapport à la moyenne générale de la classe.

- Dans chaque classe il y a 2 délégués de classe, élus par les élèves pour les représenter auprès des professeurs.

- Dans chaque classe, 2 parents sont volontaires pour représenter leurs enfants

notamment au conseil de classe<sup>3</sup> (une fois par trimestre) avec les délégués. Ce système permet des échanges entre parents et professeurs.

- Il existe aussi des associations de parents d'élèves, présentées en début d'année, qui ont un rôle important dans le projet de l'école. Ils représentent aussi une force de propositions auprès du chef d'établissement. Dans le public, les principales associations sont :

F.C.P.E. (Fédération des Conseils des Parents d'élèves des Écoles Publiques) :

**F.C.P.E. du Rhône**

16 rue Galilée - 69100 Villeurbanne

tél. 04 37 91 65 30

fax 04 37 91 65 39 ;

[www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

P.E.E.P. (Parents d'Elèves dans l'Enseignement Public) :

**P.E.E.P. du Rhône**

93 rue Bugeaud - 69006 Lyon

tél. 04 37 24 71 00

fax 04 37 24 71 09.

[www.peep.asso.fr](http://www.peep.asso.fr)

Dans le privé :

A.P.E.L. (Association Parents d'élèves École Libre) :

**U.D.A.P.E.L.**

7 rue Vaubecour - 69002 Lyon

tél. 04 78 37 74 71

[www.apel.asso.fr](http://www.apel.asso.fr)

Dans les établissements à sections internationales, il existe souvent des associations de parents spécifiques.

- Le chef d'établissement est appelé « Directeur », s'il dirige l'école primaire ; « Principal », s'il dirige le collège ; « Proviseur », s'il dirige le lycée.

- La majorité des établissements a une infirmerie. Il existe aussi des conseillers d'orientation / psychologues qui dépendent des Centres d'Information et d'Orientation (C.I.O.) du quartier et qui se rendent régulièrement dans les établissements scolaires.

→ Pour avoir la liste des C.I.O. de la Région : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

- Le Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.) veille au bon fonctionnement de la vie des élèves et au respect du règlement interne à l'établissement. Il travaille en relation étroite avec les enseignants et l'équipe de direction.

- L'assurance scolaire est obligatoire et le choix de l'organisme est libre. Elle se contracte obligatoirement dès l'inscription des élèves à l'école.

→ Pour contracter cette assurance : adressez-vous à l'établissement scolaire ou auprès de votre propre assureur.

→ Pour plus d'informations adressez-vous au C.D.I.A. (Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance) : [www.cdia.fr](http://www.cdia.fr)

## Écoles aux pédagogies différentes

Dans le système éducatif français, certaines écoles ont une pédagogie spécifique liée à des méthodes d'apprentissage de certains pays.

Ainsi, certaines écoles sont présentes à l'échelle internationale comme Montessori et Rudolf Steiner / Waldorf ; d'autres relèvent de méthodes alternatives françaises comme l'école Chapoly et l'école de la Rize.

1- Etude : lieu dans l'école où les élèves font leurs devoirs sous la surveillance d'un enseignant. Dans les écoles privées elle est payante.

2- Faire appel : les parents s'opposent au redoublement auprès des professeurs par un courrier motivé.

3- Conseil de classe : constitué par les professeurs, les 2 parents et les 2 délégués de classe ; le but est de faire le point sur le travail de chaque élève et faire remonter les difficultés rencontrées par les élèves.

# Le parcours scolaire en France

## La crèche

**À partir de quel âge ? Dès 2 mois jusqu'à la rentrée en maternelle.**

**Quand s'inscrire ?** La demande étant supérieure à l'offre, il est très important d'inscrire son enfant dès le début de la grossesse (voire, pour les expatriés, dès que le logement a été trouvé). La priorité est donnée aux mamans qui ont un emploi.

**Coût :** pour la garde de votre enfant par une assistante maternelle, le coût est calculé à l'heure ; il est variable en fonction des secteurs de Lyon. Il est journalier pour les crèches, sur la base du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) dont le taux varie chaque année.

À ce coût, s'ajoutent les frais de repas, de goûter et « d'entretien de l'enfant »<sup>1</sup> qui correspondent à environ 1h du SMIC (soit une base horaire brut, de 8,71 € pour l'année 2008. La CAFAL, en fonction des revenus, apporte une aide financière. Les frais liés à la garde de votre enfant (confié à un établissement ou à une assistante maternelle « agréée ») sont déductibles des impôts.

**Trois différents types de crèches existent : collective-associative, familiale et parentale.**

**\* La crèche collective-associative :** elle est placée sous le contrôle et la surveillance du service départemental et de la P.M.I. locale (Protection Maternelle et Infantile) et gérée par la mairie d'arrondissement ou le département dont elle relève.

**Qui la dirige ?** Une puéricultrice diplômée. La moitié du personnel doit être titulaire du certificat d'auxiliaire de puériculture. Les enfants sont examinés régulièrement par un pédiatre affecté à la crèche.

**Horaires :** assez stricts, de 7h à 18h30.

**Tarif :** varie en fonction du revenu des parents.

**Inscription :** contacter la mairie de l'arrondissement ou de la commune d'habitation.

**\* La crèche familiale :** placée sous le contrôle de la P.M.I. et sous l'autorité du Conseil Général de la C.A.F. (Caisse d'Allocation Familiale). L'enfant est placé auprès d'une assistante maternelle qui est « agréée » et qui garde les enfants chez elle (4 au maximum). Elle est encadrée par une équipe de professionnels et placée sous le contrôle et la surveillance du service départemental de la P.M.I. Elle est rémunérée directement par les parents.

**Horaires :** plus souples par rapport à la crèche collective, il suffit de s'entendre dès le début avec l'assistante maternelle sur vos contraintes horaires.

**Tarif :** varie en fonction du revenu des parents.

Le choix de l'assistante maternelle est possible dans la limite de ses disponibilités : la liste se trouve à la P.M.I. où vous n'aurez plus qu'à prendre rendez-vous pour vous la procurer et faire votre choix !

**\* La crèche parentale :**

**Qui la dirige ?** Les parents eux-mêmes, mais la présence d'une personne qualifiée est obligatoire.

**Inscription :** contacter l'association gestionnaire. Pour connaître la liste des crèches parentales, on peut s'adresser au service de la Petite Enfance de la mairie ou contacter l'ACEPP (l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) qui rassemble les crèches parentales sur toute la France.

**Tarif :** varie en fonction du revenu des parents.

→ Il est possible de bénéficier de réductions :

**Caisse d'Allocation Familiale de Lyon**

67 boulevard Vivier Merle  
69409 Lyon Cedex 03

Renseignements : Allocaf  
tél. 08 20 25 69 10 - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

→ **Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)**

149 rue Pierre Corneille - 69003 Lyon  
Renseignements : 04 72 61 43 20

→ **ACEPP Rhône-Alpes :**

181/203 avenue Jean Jaurès  
69007 Lyon

tél. 04 78 58 18 43 - fax 04 78 72 81 70

[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

[info@cepra.asso.fr](mailto:info@cepra.asso.fr)

**Attention :** il existe aussi des assistantes maternelles privées (qui passent souvent des annonces chez les commerçants) et qui ne sont pas agréées.

## La halte-garderie

**\* Publique :**

**À partir de quel âge ?** Dès la naissance.

**Quand ?** 12 heures ou 3 demi-journées hebdomadaires. La garde peut aussi être occasionnelle.

**Inscription :** le plus souvent auprès de la directrice.

**\* Privée :** fonctionnement très variable.

**Horaires :** durée supérieure à celle de la halte-garderie publique ; les parents sont parfois sollicités pour garder les enfants.

**Tarifs :** on peut payer à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.

Pour obtenir la liste des haltes-garderies il faut contacter la mairie.

→ Il y a environ 200 crèches et haltes-garderies dans le Rhône.

→ Afin de connaître la liste des crèches et des haltes-garderies à Lyon, contactez le service Municipal de l'Enfance de l'Hôtel de Ville de Lyon - tél. 04 72 10 37 78 ou consultez le site web : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr), rubrique "enfance"

1- Entretien de l'enfant : couches, produits corporels, cotons tige...

## L'école primaire

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
rubrique "le système éducatif"

### \* L'école maternelle

**À partir de quel âge ?** De 3 à 5 ans, voire à partir de 2 ans selon le nombre de places disponibles et à condition que l'enfant soit « propre »<sup>1</sup>.

**Classes :** petite, moyenne et grande sections.

**Horaires :** de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Pour le déjeuner les enfants peuvent manger à la cantine de l'école ou rentrer chez eux. Une sieste est prévue après le repas pour les petits.

L'école maternelle n'est pas obligatoire (publique comme privée) mais vivement conseillée d'un point de vue pédagogique. Le but est d'éveiller l'enfant ludiquement et de le préparer efficacement à la lecture dès la moyenne section pour son entrée au CP (Cours Préparatoire).

**Inscription :** il faut s'adresser à la mairie de son quartier au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire, mais certaines communes prennent les inscriptions plus tôt.

Les enfants peuvent être inscrits en cours d'année (pour les parents mutés : à tout moment de l'année), pour une rentrée après Noël ou Pâques selon leur âge et les disponibilités.

### \* L'école élémentaire

---

#### 1<sup>ère</sup> année (5-6 ans)<sup>2</sup>

CP (Cours Préparatoire)

---

#### 2<sup>e</sup> année (6-7 ans)

CE 1 (Cours Élémentaire première année)

---

#### 3<sup>e</sup> année (7-8 ans)

CE 2 (Cours Élémentaire deuxième année)

---

#### 4<sup>e</sup> année (8-9 ans)

CM 1 (Cours Moyen première année)

---

#### 5<sup>e</sup> année (9-10 ans)

CM 2 (Cours Moyen deuxième année)

---

**Horaires :** en moyenne 26h par semaine.

**Matières :** maîtrise du langage et de la langue française (9-10h/semaine), vivre ensemble (30 mn/semaine), mathématiques (5-5h30/semaine), découvrir le monde (3-3h30/semaine), langue étrangère ou régionale (1-2h/semaine), éducation artistique (3h/semaine), éducation physique et sportive (3h/semaine).

→ Afin de connaître la liste des écoles maternelles et primaires consultez le site web : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) rubrique "enseignement"

## L'école secondaire

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
rubrique "le système éducatif"

**Matières supplémentaires :** langues anciennes (Latin, Grec), philosophie, physique, chimie, S.V.T. (Sciences de la Vie et de la Terre), sciences économiques et sociales, technologie et plusieurs langues au choix : anglais, espagnol ou allemand. En option : japonais, italien, portugais, russe, arabe.

### \* Le collège

---

#### Sixième (10-11 ans)

Anglais généralement enseigné en première langue

---

#### Cinquième (11-12 ans)

Langues mortes (Latin, Grec) enseignées en option facultative

---

#### Quatrième (12-13 ans)

Enseignement de la 2<sup>e</sup> langue vivante (généralement espagnol ou allemand)

---

#### Troisième (13-14 ans)

En fin d'année, examen du Brevet des collèges<sup>3</sup>

---

1- Propre : enfant autonome pour aller aux toilettes.

2- Âge atteint au moment de la rentrée.

3- Brevet des collèges : diplôme délivré suite à un examen de fin d'année qui comporte 3 épreuves écrites : français, mathématiques, histoire-géographie.

À partir de la classe de **sixième** ou de **quatrième**, on peut choisir une section « européenne » où la langue vivante est renforcée : 2h de LV (Langue Vivante) renforcée par semaine et à partir de la seconde l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines dans la langue étrangère choisie (généralement histoire-géographie).

**Le diplôme délivré à la fin de la classe de terminale est le baccalauréat à mention européenne** (obtenu si la note de la LV 1 est supérieure à 12/20).

Il comporte les épreuves traditionnelles ainsi qu'une épreuve spécifique dans une discipline enseignée dans la langue étrangère choisie. Ce diplôme permet de poursuivre ses études dans des universités étrangères.

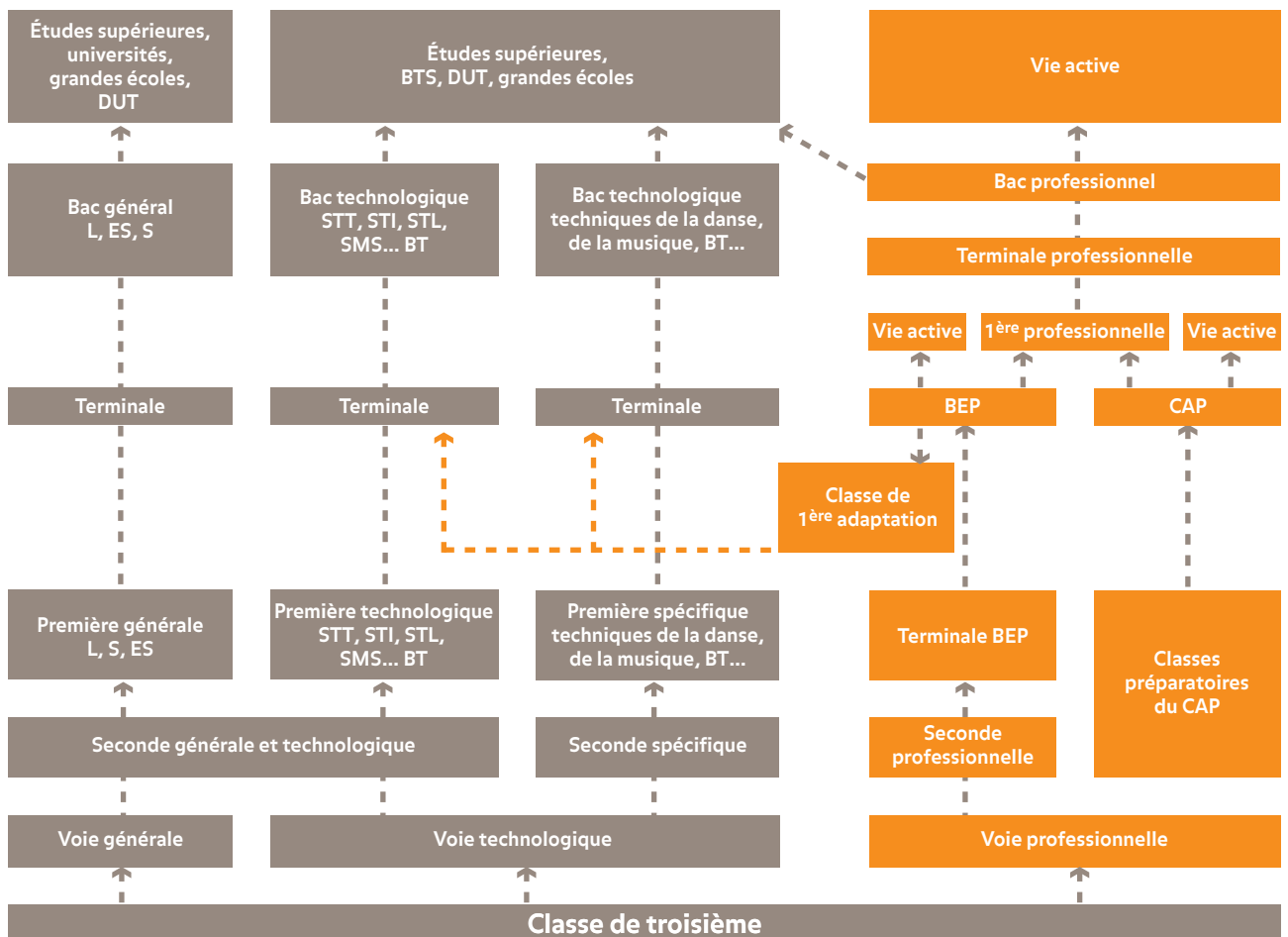
Plusieurs établissements à Lyon proposent cet enseignement notamment la Cité Scolaire Internationale, le collège Truffaut, le lycée Diderot et d'autres encore. [www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr), rubrique "orientation"

→ Afin de connaître la liste des collèges à Lyon, consultez le site web : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) rubrique "enseignement"

**\* L'orientation en fin de troisième**

Elle présente 3 voies possibles :

- voie générale
- voie technologique
- voie professionnelle



### \* Le lycée

En classe de seconde l'élève effectue pour la première fois un choix important dans l'orientation de ses études, qui le mènera au type de baccalauréat choisi (Bac : diplôme français de fin d'études de l'enseignement secondaire).

La voie générale prépare aux sections Littéraire (L), Scientifique (S) et Economique et Sociale (ES).

La voie technologique prépare à 15 spécialités technologiques telles que STI (Sciences des Technologies Industrielles), STT (Sciences et Technologies Tertiaire), STL (Sciences des Techniques de Laboratoire), SMS (Sciences Médico-Sociales), BT (Brevet Technique), mais aussi à des spécialités telles que les techniques de la danse, de la musique...

→ Liste de toutes les spécialités : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubrique "le système éducatif"

La voie professionnelle prépare à un BEP (Brevet d'Études Professionnelles) ou au CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) dans une spécialité que l'élève aura choisie. Un contrat d'alternance<sup>1</sup> avec une entreprise est alors mis en place par l'école.

À la fin de la classe de **première**, les élèves se présentent aux épreuves anticipées du Bac :

- ceux de la série L et ES passent l'épreuve de français + des épreuves scientifiques,
- ceux de la section S passent uniquement l'épreuve de français.

À la fin de la classe de **terminale**, ils se présentent aux épreuves finales du baccalauréat.

→ Afin de connaître la liste de tous les lycées à Lyon, consultez le site web : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) rubrique "enseignement"

## Le baccalauréat

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubrique "le système éducatif"

Le **Bac général** conduit généralement l'élève à des études supérieures : université, DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), grandes écoles.

Le **Bac technologique** peut conduire l'élève à des études plus courtes s'il en fait le choix grâce à une formation technologique qui lui permet d'entrer plus rapidement dans la vie professionnelle. Il peut également poursuivre des études supérieures en 2 ans de type BTS (Brevet de Technicien Supérieur), DUT, grandes écoles...

Le **Bac professionnel** permet à l'élève d'effectuer des formations en entreprise. Il offre la possibilité, grâce à une « passerelle », d'accéder aux études supérieures.

## L'enseignement supérieur : les années diplômantes

Bac+8		Doctorat			
Bac+7		Master professionnel ou Master de recherche (possibilité d'avoir une maîtrise à la fin de la 1 <sup>ère</sup> année)			
Bac+6	Diplômes des grandes écoles (d'ingénieurs, de commerce, vétérinaires, normale supérieure*)				
Bac+5					
Bac+4					
Bac+3					
Bac+2	Classes préparatoires aux grandes écoles	Licence (possibilité d'avoir un Diplôme d'Études Universitaires Générales à la fin de la 2 <sup>e</sup> année)	DUEST (Diplôme Universitaire d'Études Scientifiques et Techniques)	DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie)	BTS** (Brevet de Technicien Supérieur)

\* L'entrée dans les grandes écoles est possible aussi après une licence à l'université ou un DUT.

\*\* Les étudiants titulaires d'un DUT, d'un BTS ou issus d'une classe préparatoire peuvent rejoindre la licence sous réserve de la validation totale ou partielle par l'université de leur parcours.

1 Contrat d'alternance : contrat qui prévoit une formation à l'école et en entreprise.



# L'enseignement international en région lyonnaise

Lyon compte un nombre significatif d'établissements qui offrent des enseignements internationaux.

Ces établissements enseignent, en parallèle à la langue française, une ou plusieurs autres langues étrangères ainsi que différentes matières en langue étrangère. Ils proposent une variété importante de programmes et de diplômes.

# Présentation générale des établissements classés par niveau

## L'offre en crèche et halte-garderie (de 2 mois 1/2 à 3 ans)

	Dénomination Statut	Langues	Coût moyen	Caractéristiques et spécificités
<b>Bébés Bilingues</b>	Crèche Privé	Anglais Français	En fonction du revenu des parents	À partir de 10 semaines jusqu'à 3 ans Fait partie de la structure Junior School
<b>Kindertreff</b>	Crèche et halte-garderie Associatif	Allemand Français	En fonction du revenu des parents et du nombre d'enfants	Kindergarden allemand de 1 à 6 ans Accueil à la journée

## L'offre en maternelle (de 2 à 5 ans)

	Dénomination Statut	Langues	Conditions d'admission	Cursus	Coût moyen	Caractéristiques et spécificités
<b>Assomption Bellevue</b>	Établissement bilingue Privé sous contrat	Anglais Français	GSM : test d'aptitude fran./angl.	1/2 journée angl. 1/2 journée fran.	256 € /trimestre	Programme académique français École catholique
<b>Greenfield</b>	Établissement bilingue Privé hors contrat	Anglais Français		1/2 journée angl. 1/2 journée fran.	289 €/mois	Programme académique français
<b>International School of Lyon</b>	Établissement international Privé	Anglais Français	Dossier Évaluation	Programme et pédagogie de l'organisation du Baccalauréat International	5 530 €/an + frais d'admission - 30 % pour les particuliers	Cursus américain Enseignement en anglais Programme primaire de l'IBO
<b>Junior School</b>	Établissement bilingue Privé sous contrat	Anglais Français		1/2 journée angl. 1/2 journée fran.	330 €/mois	Programme académique français Accueil enfants précoces
<b>Le Petit Monde</b>	Établissement international Privé hors contrat	Anglais Italien Français Allemand	Entretien	Immersion totale ital. ou angl. fran. en moy. section	305 €/mois	Programme académique français
<b>Montessori</b>	Établissement bilingue Privé hors contrat	Anglais Français	Entretien	Pédagogie Montessori Initiation à l'angl. dès 3 ans	388 €/mois	Programme académique français École alternative pédagogie Montessori
<b>The Nursery &amp; Ombrosa</b>	Établissement multilingue Privé sous contrat	Anglais Français	Entretien	Maternelle en angl. pré-lecture en fran.	308 €/mois	Programme académique français
<b>West Point</b>	Établissement bilingue Privé hors contrat	Anglais Français	Entretien	1/2 journée angl. 1/2 journée fran.	285 €/mois	Programme académique français

## L'offre en primaire (de 5 à 10 ans)

	Dénomination Statut	Langues	Conditions d'admission	Cursus	Coût moyen	Caractéristiques et spécificités
<b>Assomption Bellevue</b>	Établissement bilingue Privé sous contrat	Anglais Français	Test d'aptitude fran./angl.	2/3 journée fran. 1/3 journée angl.	256 € /trimestre	Programme académique français École catholique
<b>Cité Scolaire Internationale (CSI)</b>	Établissement international Public	Anglais Français Allemand Italien Espagnol Japonais Polonais	Examen en langue de section et en maths. Selon dossier	8 sections : angl., All., Ital., Jap., Pol., Esp., Port., Chinoise 20h en fran. + 6h en section nat. FLE (3h pour la section chinoise)	Payant pour les sections : anglaise, japonaise, polonaise	Programme académique français Enseignement par section Cours de FLE
<b>Greenfield</b>	Établissement bilingue Privé hors contrat	Anglais, Français		1/2 journée fran. 1/2 journée angl.	299 €/mois	Programme académique français
<b>International School of Lyon</b>	Établissement international Privé	Anglais Français	Dossier Évaluation	Programme et pédagogie de l'organisation du Baccalauréat International	7 970 €/an + frais d'admission - 30 % pour les particuliers	Enseignement en anglais Statut IBO PYP
<b>Junior School</b>	Établissement bilingue Privé sous contrat	Anglais, Français		1/2 journée fran. 1/2 journée angl.	330 €/mois	Programme académique français Accueil enfants précoces
<b>Le Petit Monde</b>	Établissement international Privé hors contrat	Anglais Italien Français Allemand	Évaluation du niveau de langage	1/2 journée fran. 1/2 journée angl. italien	305 €/mois	Programme académique français Uniquement CP et CE1
<b>Montessori</b>	Établissement bilingue Privé hors contrat	Anglais Français	Entretien	1/2 journée fran. 1/2 journée angl.	388 €/mois	Programme académique français Pédagogie Montessori
<b>Ombrosa</b>	Établissement multilingue Privé sous contrat	Anglais Français	Entretien Dossier Évaluation	1 sem. sur 2 enseignement angl./fran.	308 €/mois	Programme académique français
<b>Rudolf Steiner / Waldorf</b>	Privé hors contrat	Anglais Français Allemand		Cursus Rudolf Steiner / Waldorf	Variable selon revenus Environ 2 600 €/mois	Non confessionnelle, apolitique
<b>West Point</b>	Établissement bilingue Privé hors contrat	Anglais Français Allemand Espagnol CM1 et CM2	Entretien Dossier Évaluation	1/2 journée angl. 1/2 journée fran. 15h angl./semaine	310 €/mois	Programme académique français. LV 2 All./Esp. 3 examens de Cambridge

## L'offre au collège (de 11 à 14 ans)

	Dénomination Statut	Langues	Conditions d'admission	Cursus	Coût moyen	Caractéristiques et spécificités
<b>Assomption Bellevue</b>	Établissement bilingue Privé sous contrat	Français, Anglais	Entretien Test linguistique	Option bilingue. angl. ; 11h/sem. langue, hist-géo SVT. Prépa certificats étran.	394 €/trimestre	Programme académique français Option bilingue : langues, hist-géo École catholique
<b>Cité Scolaire Internationale (CSI)</b>	Établissement international Public	Anglais Français Allemand Italien Espagnol Japonais Polonais	Epreuve écrite et orale en langue de section : test de maths.	Brevet Option Intern. ; 6h langue étrangère : litt, langue, hist-géo cours FLE et maths spéciales	Payant pour les sections : anglaise, japonaise, polonaise	Programme académique français Enseignement par section Cours de FLE
<b>François Truffaud</b>	Collège Public	Portugais (année 2004/05)	Épreuve écrite et orale	4h de lettres, 2h hist-géo/sem.	Néant	Laïque, mixte
<b>International School of Lyon</b>	Établissement international Privé	Anglais Français	Dossier Évaluation	Programme et pédagogie de l'organisation du Baccalauréat International	11 675 €/an + frais d'admission - 30 % pour les particuliers	Enseignement en anglais
<b>Junior School</b>	Établissement bilingue Privé sous contrat	Anglais Français		Progr. éducatif fran. ; cours de langues renforcées	330 €/mois	Programme académique français Accueil enfants précoces
<b>Ombrosa</b>	Établissement multilingue Privé	Anglais Français Allemand Espagnol Japonais	Entretien Dossier Évaluation	Brevet ; hist-géo en angl. ; LV1 All. / Jap. (6 <sup>e</sup> ), LV 2 Esp. (4 <sup>e</sup> ) anglais : Natif, Bilingue Débutant. FLE	308 €/mois	Programme académique français Bilinguisme et langues vivantes précoces Examen IGCSE
<b>Rudolf Steiner / Waldorf</b>	Privé hors contrat	Allemand, Anglais		Cursus Rudolf Steiner / Waldorf	Selon revenu En moyenne 2 600 €/an	Non confessionnelle, apolitique

## L'offre au lycée (de 15 à 17 ans)

	Dénomination Statut	Langues	Conditions d'admission	Cursus	Coût moyen	Caractéristiques et spécificités
<b>Assomption Bellevue</b>	Établissement bilingue Privé sous contrat	Français Anglais	Entretien Test linguistique	Bac ES, S, L ; filière bilingue : 5h/sem. en angl. Certificats étrangers	364 €/mois	Programme académique français Certificats étrangers Option bilingue : langues, hist-géo École catholique
<b>Cité Scolaire Internationale (CSI)</b>	Établissement international Public	Anglais Français Allemand Italien Espagnol Japonais Polonais	Epreuve écrite et orale en maths et orale en langue de section	Bac Option int. 8h de langue, litt. hist-géo. FLE et maths spéciales Diplômes et certificats étran.	Payant pour les sections : anglaise, japonaise, polonaise	Programme académique français Enseignement par section ; rôle de lycée de secteur Cours de FLE ; O.I.B. Diplômes et certificats
<b>Diderot</b>	Lycée Public	Portugais (année 2004/05)	Épreuve écrite et orale	4h de lettres, 2h hist-géo/sem.	Néant	Laïque, mixte
<b>International School of Lyon</b>	Établissement international Privé	Anglais, Français	Dossier Évaluation	Programme et pédagogie de l'organisation du Baccalauréat International	13 170 €/an + frais d'admission - 30 % pour les particuliers	Enseignement en anglais Examen IGCSE Baccalauréat International
<b>Ombrosa</b>	Établissement multilingue Privé	Anglais Français Allemand Espagnol Japonais	Entretien Dossier Évaluation	Bac S, ES ; Diplôme du Baccalauréat International 14 matières proposées LV 1 All./Jap., LV 2 Esp., LV 3 Jap. ; FLE Certificats étran.	308 €/mois	Elèves nationaux & Internationaux Programme académique français Diplôme du Baccalauréat International Examen IGCSE Cursus bilingue Aide à l'orientation Certificats étrangers

# Les systèmes d'accréditation

Le système d'accréditation anglo-saxon est géré par différentes organisations comme la New English Association of Schools and Colleges (NEASC), le European Council of International Schools (ECIS) et le Middle Schools Association (MSA) qui garantissent la qualité des moyens et de l'enseignement.

→ [www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

→ [www.neasc.org](http://www.neasc.org)

→ [www.ecis.org](http://www.ecis.org)

→ La section anglophone de la Cité Scolaire Internationale est membre du ECIS.

## Le Baccalauréat International (IB)

L'Organisation du Baccalauréat International (IBO), dont le siège est à Genève, prévoit 3 programmes autonomes :

- le programme primaire (PP), conçu pour les enfants de 3 à 12 ans, s'attache à la formation de la personnalité de l'élève dans sa globalité ;
- le programme de 1<sup>er</sup> cycle secondaire (PPCS), offre un cadre favorable à l'épanouissement scolaire et au développement des compétences personnelles chez les élèves âgés de 11 à 16 ans ;
- le programme du diplôme, créé en 1968, est un cursus pré-universitaire validé par des examens ; il s'adresse aux élèves de 16 à 19 ans.

### \* Le diplôme du I.B.

Le programme consiste en un cycle de 2 années ; il ne suit le modèle d'aucun pays en particulier mais a été délibérément conçu comme un compromis entre les différents systèmes nationaux.

Le programme comprend 6 groupes de disciplines :

- **Langue A1** : (langue dans laquelle on se sent le plus à l'aise) souvent la langue maternelle incluant un choix d'œuvres de la littérature mondiale.
- **Langue A2** : cours de langue et littérature pour les élèves ayant une très bonne connaissance de la langue étudiée ;  
ou **Langue B** : cours de langue vivante pour les élèves possédant une certaine expérience de l'étude de cette langue ;  
ou **Langue Ab initio** : cours de langue vivante pour débutants.
- **Individus et sociétés** : histoire-géographie, économie, philosophie, psychologie, anthropologie sociale, organisation et gestion.
- **Sciences expérimentales** : biologie, chimie, chimie générale, chimie appliquée, physique, systémique de l'environnement.
- **Mathématiques** : mathématiques, méthodes mathématiques, études mathématiques, mathématiques avancées.
- **Une des options suivantes** : arts visuels, musique, Latin, Grec ancien, science informatique, une seconde option du groupe « individus et sociétés » ou du groupe « sciences expérimentales », ou une troisième langue moderne.

Les élèves doivent présenter une matière de chaque groupe : entre 3 et 4 matières en « option forte », les autres en « option moyenne ». Chaque matière est notée sur une échelle de 1 à 7 (maximum). Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu un minimum de 24 points. Il doit également satisfaire à 3 conditions supplémentaires : présentation d'un mémoire (environ 4 000 mots), assiduité à un cours de théorie de la connaissance (invite à la réflexion critique et à l'analyse des connaissances acquises), et participation à un programme d'activités péri-scolaires dénommé « CAS » (Création, Activité, Service).

Seuls les établissements officiellement accrédités par l'Organisation du Baccalauréat International sont autorisés à dispenser le programme et à présenter des candidats à l'examen.

L'I.B. est actuellement reconnu dans 113 pays, ce qui permet d'effectuer ses études supérieures dans des universités à l'étranger sans passer des examens de langue. Il s'adresse à tout candidat bien préparé de n'importe quel pays du monde.

Les 3 langues de travail du I.B. sont l'anglais, l'espagnol et le français.

→ Pour toute information : [www.ibo.org](http://www.ibo.org)  
[www.uwc-france.org](http://www.uwc-france.org)

→ O.I.B. : 15, rue des Morillons / CH  
1218 Grand Saconnex / Genève / Suisse  
tél. 00 (4122) 791 02 74

### \* Le Baccalauréat International à Lyon

À Lyon, deux écoles sont accréditées par l'Organisation de Genève (IBO) à enseigner le programme du Baccalauréat International (IB) et à en délivrer le diplôme. Ce programme s'effectue en classe de première et terminale. Le diplôme de l'IB peut-être enseigné et les examens passés dans différentes langues.

À Ombrosa, l'enseignement est bilingue : des matières sont étudiées en anglais et en français et les examens peuvent être passés dans ces deux langues. A l'International School of Lyon, la langue d'instruction et d'examen est l'anglais, et cela quelque soit la matière.

L'implantation à Lyon du Bac International confirme la volonté de développement de l'offre de scolarité internationale afin de pouvoir répondre aux demandes les plus variées des différentes typologies de familles impatriées.

→ Où ?

À Ombrosa et à l'International School of Lyon.

# Les principaux enseignements internationaux à Lyon

## Les sections qui préparent le Baccalauréat français Option Internationale (OIB)

**Objectifs :** proposer une scolarité adaptée aux enfants qui maîtrisent déjà une des langues proposées par les sections (à Lyon par exemple, l'OIB se prépare dans des sections anglophones, germanophones, italiennes, espagnoles et polonaises) de la Cité Scolaire Internationale.

**Programme :** 4h d'histoire-géographie dont 2 dans la langue choisie ; 4h de lettres étrangères enseignées dans la langue choisie.

**Diplôme :** Bac français option internationale : épreuves traditionnelles + épreuves à l'oral et à l'écrit de langue et littérature et histoire-géographie.

→ N.B. Les épreuves passées dans la langue de la section sont affectées d'un très fort coefficient, ce qui permet aux élèves ne maîtrisant pas parfaitement le français de réussir néanmoins l'examen du Bac, s'ils réussissent bien les épreuves dans la langue de leur choix.

**Pour qui ?** Des élèves étrangers désireux de s'intégrer dans le système français ; des élèves français ayant une bonne connaissance de la langue choisie. Sélection sur évaluation du niveau de langue et résultats dans les autres matières.

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale (sections anglophone, allemande, italienne, espagnole, japonaise, portugaise et polonaise).

# Les différents diplômes et certificats étrangers préparés à Lyon

\* **IGCSE (International General Certificate of Secondary Education) :** conçu pour des écoles internationales à l'étranger et notamment britanniques. La préparation à l'examen se fait en 2 ans pendant lesquels l'élève étudie un programme fixé par l'Université de Cambridge. L'enseignement généraliste est conçu pour les élèves âgés de 14 à 16 ans. Reconnu internationalement, il permet la préparation des A et AS Level anglais.

→ Cambridge International Examinations 1 Hills Road Cambridge CB1 2EU United Kingdom  
tél. +44 (0) 122 355 3554  
fax +44 (0) 122 355 3558  
international@ucles.org.uk  
[www.cie.org.uk](http://www.cie.org.uk)

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale et à Ombrosa et à l'International School of Lyon

\* **SAT (Scholastic Aptitude Test) et PSAT (Preliminary Scholastic Aptitude Test) :** tests permettant l'accès aux universités américaines.

→ [www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

→ [www.collegeboard.org](http://www.collegeboard.org)

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale et à l'International School of Lyon

\* **TOEFL (Test of English as a Foreign Language) :** évalue les compétences en anglais de ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. La plupart des collèges et des universités aux États-Unis et au Canada utilisent les résultats du TOEFL dans leur procédure d'admission des étudiants étrangers.

→ [www.toefl.org](http://www.toefl.org)

→ [www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale et à Assomption Bellevue

\* **ESOL Cambridge (English for Speaker of Other Language) :**

les certificats de Cambridge sont reconnus dans le monde entier et notamment par les universités, les employeurs et les autorités de l'Education Nationale, comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques :

FCE (First Certificate in English)

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale, à Assomption Bellevue et à Ombrosa

CAE (Certificate in Advanced English)

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale et à Ombrosa

CPE (Certificate of Proficiency in English)

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale  
[www.cambridge-efl.org/index.html](http://www.cambridge-efl.org/index.html)

\* **Abitur : diplôme allemand de fin d'études (correspond au baccalauréat français).**

Certains établissements comme la Cité Scolaire Internationale préparent les élèves aux deux diplômes pour qu'ils puissent effectuer leurs études supérieures dans les universités allemandes.

→ Où ?

À la Cité Scolaire Internationale

## Tableau récapitulatif des diplômes préparés à Lyon

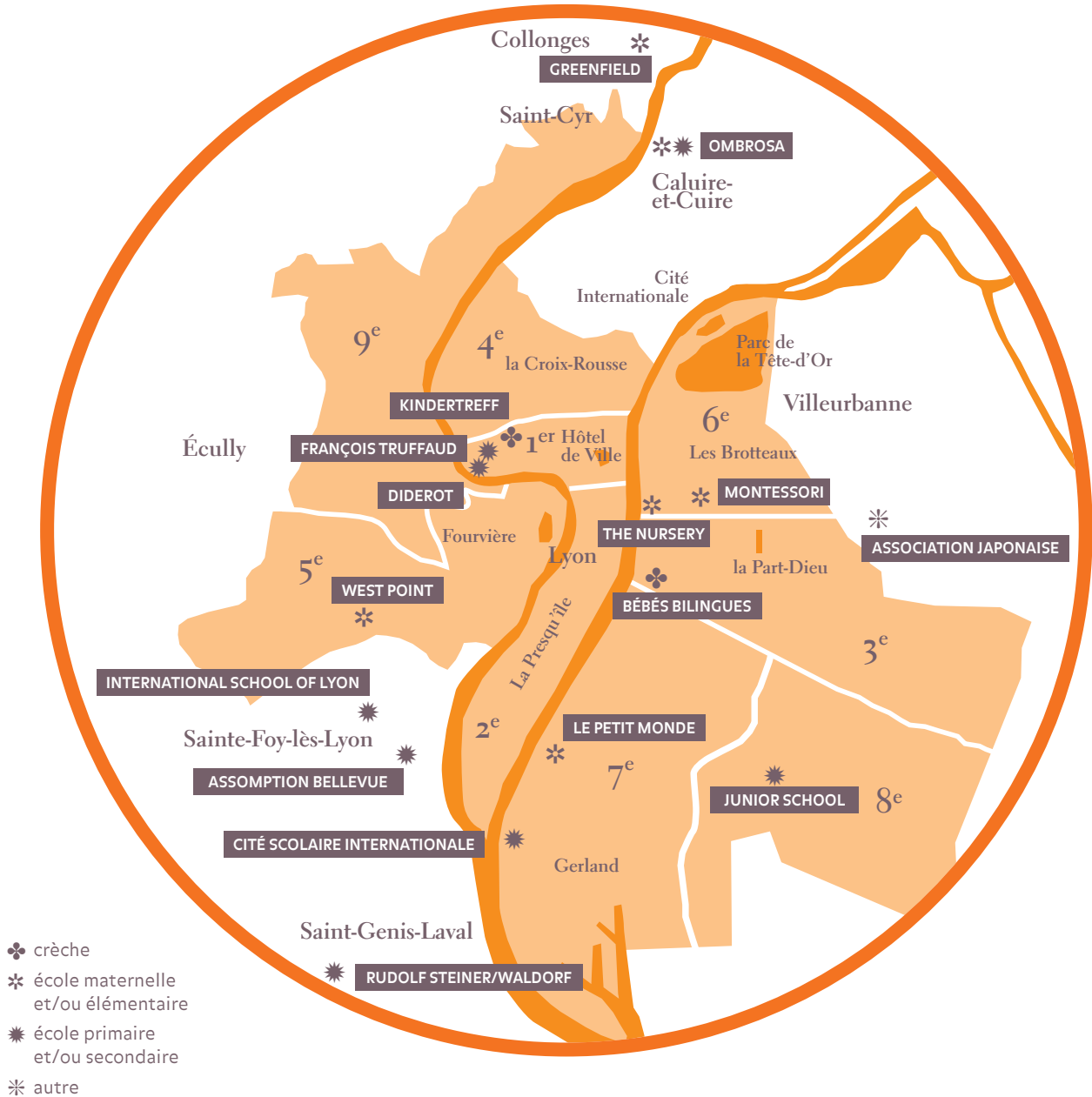
<b>Assomption Bellevue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brevet des collèges</li> <li>- Bac général et technologique</li> <li>- TOEFL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FCE</li> <li>- Bac français mention européenne</li> </ul>
<b>Cité Scolaire Internationale (CSI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brevet des collèges</li> <li>- Brevet option internationale<sup>1</sup> (prépare à l'OIB)</li> <li>- Diplôme Élémentaire de Langue Française (DELF)</li> <li>- Bac français</li> <li>- Bac français option internationale (sections anglaise, allemande, espagnole, italienne, polonaise)</li> <li>- Bac français mention européenne (sections anglaise et allemande)</li> <li>- IGCSE</li> <li>- Deutsches Sprachdiplom der KMK niveau 1 et 2</li> <li>- Diploma Basico (DELE) (espagnol)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TOEFL</li> <li>- PAST</li> <li>- FCE</li> <li>- Bac espagnol</li> <li>- CPE</li> <li>- CAE</li> <li>- SAT</li> <li>- Abitur (Bac allemand)</li> <li>- Certification d'italien langue étrangère</li> <li>- Diploma Superior (espagnol)</li> </ul>
<b>International School of Lyon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baccalauréat international</li> <li>- IGCSE</li> </ul>	
<b>Ombrosa</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brevet des collèges</li> <li>- Bac français séries S et ES</li> <li>- IGCSE</li> <li>- Baccalauréat International</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FCE</li> <li>- CAE</li> <li>- Japanese Language Proficiency Test</li> <li>- Deutch Sprachdiplom</li> <li>- DELE</li> </ul>

1- Brevet à option internationale : ce diplôme est délivré en fin de classe de troisième ;  
il comporte en plus des épreuves traditionnelles (français, mathématiques, histoire-géographie) une épreuve de langue vivante de la section.



# Les écoles en région lyonnaise offrant un enseignement international

# Les écoles de la région lyonnaise offrant un enseignement international



## Bébés Bilingues

---

<b>Présidente</b>	<b>Madame Robin</b>
<b>Directrice</b>	Madame Perraud
<b>Enseignement</b>	Crèche bilingue anglais français (dès 10 semaines jusqu'à 3 ans)
<b>Statut</b>	Association loi 1901
<b>Horaires</b>	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
<b>Nombre d'inscrits</b>	Environ 74 enfants dont 4 % d'étrangers, capacité : 25 enfants par jour
<b>Langues enseignées</b>	Anglais, français
<b>Coût moyen</b>	Proportionnel aux revenus des parents
<b>Transports</b>	Métro lignes B et D station Saxe-Gambetta
<b>Programme</b>	Activités en anglais et en français
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle anglaise
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	Découverte précoce d'une deuxième langue et d'une culture différente

9 place A. Briand - 69003 Lyon  
téléphone 04 78 62 90 72 - télécopie 04 78 95 01 42

---

## Kindertreff

---

<b>Directrice et Responsable Accueil</b>	<b>Madame Simone Wahl</b>
<b>Enseignement</b>	Crèche et halte-garderie (de 1 à 6 ans)
<b>Statut</b>	Associatif
<b>Horaires</b>	Du lundi au vendredi de 8h à 18h30. Fermeture en août et à Noël
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 40 enfants dont 10 % étrangers et 60 % de double nationalité; capacité d'accueil : 20 en rotation
<b>Conditions d'admission</b>	Vivre à Lyon et avoir un lien avec la langue ou la culture allemande
<b>Langues enseignées</b>	Français, allemand
<b>Coût moyen</b>	Tarif forfaitaire ; en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants
<b>Transports</b>	Métro ligne C ; bus n° 6, 13, 33, 45 ; N 12 (navette des pentes)
<b>Programme</b>	Activités pour la plupart en allemand
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle allemande, formés et diplômés en Allemagne
<b>Activités parascolaires</b>	Repas fourni par les familles, goûter fourni par la crèche
<b>Spécificités et philosophie de l'école</b>	Accueil des enfants bilingues ou sensibles au bilinguisme ; éveil bilingue et biculturel ; phase d'adaptation prévue pour les débutants ; enfants répartis en 2 groupes d'âges 1-3 ans et 3-6 ans ; participation des parents de 1h30 à 3h/semaine.

11 montée de la Grande Côte - 69001 Lyon  
téléphone 04 78 30 55 72

---

## Greenfield

---

<b>Directrice</b>	<b>Madame Fabienne Clément</b>
<b>Créatrice et Manager</b>	Madame Fiquet
<b>Enseignement</b>	École maternelle et élémentaire (de 2 à 11 ans)
<b>Statut</b>	Privé hors contrat sauf CM2 sous contrat
<b>Horaires</b>	Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h 18h
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 124 élèves dont 20 % d'étrangers
<b>Langues enseignées</b>	Français, anglais
<b>Coût moyen</b>	289 €/mois pour la maternelle, 299 €/mois pour l'élémentaire (le coût varie selon le nombre d'enfants inscrits).
<b>Transports</b>	Bus n° 31 et 71
<b>Programme</b>	Français et mathématiques en français, Histoire, Géographie et Sciences en anglais + en anglais : grammaire, poésie, écrit, dictée
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle pour l'anglais
<b>Activités parascolaires</b>	Gymnastique à l'élémentaire ; activités artistiques (la Petite Académie), informatique et internet ; cantine (facultative) et goûter matin et après-midi fournis par l'école ; accueil à partir de 8h du matin et garderie jusqu'à 18h ; sorties organisées.
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	École laïque ; centrée sur l'apprentissage de 2 langues dès le plus jeune âge ; faire aimer l'école, donner des bases solides et préparer au collège.
<b>Taux de réussite</b>	100 % examens Cambridge / 100 % examens d'entrée en 6 <sup>e</sup>
<b>Journées « portes ouvertes »</b>	Tous les jours sur simple appel
<b>Conditions d'admission</b>	Sur entretien en maternelle; sur entretien et dossier en primaire
<b>www.greenfield.fr</b>	maternelle : 14 rue de la Mairie - 69660 Collonges-au-Mont-d'Or primaire : 31 rue Clémenceau - 69660 Collonges-au-Mont-d'Or téléphone 04 72 27 87 80 – info@greenfield.fr

---

## The Nursery (Ombrosa)

---

<b>Directrice</b>	<b>Madame Christine Smith</b>
<b>Enseignement</b>	Maternelle (de 2 1/2 à 5 ans)
<b>Statut</b>	Privé sous contrat
<b>Horaires</b>	Du lundi au vendredi, mercredi matin compris : 8h45-11h30 et 13h30-16h ; pour la grande section : 8h45-11h45 et 13h30-16h15
<b>Nombre d'inscrits</b>	179 enfants dont 11% d'étrangers
<b>Conditions d'admission</b>	Entretien + test pour les moyennes et grandes sections
<b>Langues enseignées</b>	Anglais, français
<b>Coût moyen</b>	308 €/mois (le coût varie selon le nombre d'enfants inscrits)
<b>Transports</b>	Métro ligne A station Foch, bus n° 4, 36, 27
<b>Programme</b>	Exclusivement en anglais sauf pré-lecture en français en grande section
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle (PGCE qualified pour les britanniques)
<b>Activités parascolaires</b>	Clubs de gymnastique, de judo (uniquement en grande section) et d'activités artistiques de 16h30 à 17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi ; garderie de 16h30 à 18h30 ; cantine facultative.
<b>Spécificités et philosophie de l'école</b>	École laïque ; poursuite de la scolarité proposée jusqu'au baccalauréat sur Ombrosa Caluire, accessible en navette dès le CP ; projet éducatif : révéler, structurer, enrichir et valoriser chaque enfant confié, en prenant appui sur les domaines scolaires et extra-scolaires, sur l'ouverture internationale et sur la personnalité de chacun.
<b>Journée porte ouverte</b>	début décembre
<b>www.ombrosa.com</b>	50 rue Vendôme - 69006 Lyon - téléphone 04 78 93 71 00 - télécopie 04 78 93 76 50 Établissement créé en 1971

---

## Montessori

<b>Directrice</b>	<b>Madame Françoise Neri</b>
<b>Enseignement</b>	École maternelle et élémentaire (de 2 à 11 ans)
<b>Statut</b>	Privé hors contrat
<b>Horaires</b>	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 (mercredi uniquement le matin) ; garderie de 16h30 à 18h
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 100 enfants dont 22% d'étrangers
<b>Conditions d'admission</b>	Entretien
<b>Langues enseignées</b>	Anglais, français
<b>Coût moyen</b>	388 €/mois/enfant en temps plein ; tarif dégressif en fonction du nombre d'enfant
<b>Transports</b>	Métro ligne A station Masséna, bus n° 1, 47
<b>Programme</b>	Maternelle : initiation à l'anglais dès 3 ans ; élémentaire : 112 journée en français, 112 journée en anglais
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle pour l'anglais
<b>Activités parascolaires</b>	Musique, natation dès 6 ans, théâtre, sorties, classes vertes et classes de découverte
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	Pédagogie Montessori qui permet à chaque enfant de s'épanouir et de progresser à son rythme en respectant les caractéristiques de chacun ; enfants répartis en 4 groupes d'âges mélangés : de 2 à 3 ans, de 3 à 6 ans, de 6 à 9 ans et de 9 à 11 ans ; 45 écoles en France ; plusieurs milliers d'écoles réparties sur tous les continents.

Les parents d'élèves se sont regroupés au sein de l'APEM (Association des Parents d'élèves de l'école Montessori)  
qui propose de nombreuses activités extra-scolaires.

**www.montessori.fr.fm** 8 rue Barrier - 69006 Lyon  
téléphone 04 78 24 51 32 - télécopie 04 78 24 85 26 - info@montessori-lyon.com  
Établissement créé en 1982

## West Point

<b>Directeur</b>	<b>Monsieur Reddock</b>
<b>Secrétaire</b>	Madame Tschug
<b>Enseignement</b>	Maternelle et élémentaire, ouverture du collège (6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup> ) à la rentrée 2009
<b>Statut</b>	Privé hors contrat
<b>Horaires</b>	9h-16h30 pour la maternelle, 9h-17h pour l'élémentaire et le collège
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 320 enfants dont 20% d'étrangers
<b>Conditions d'admission</b>	Entretien, dossier, évaluation
<b>Langues enseignées</b>	Français, anglais ; 1h30/semaine d'allemand ou d'espagnol pour CM 1 et CM 2
<b>Coût moyen</b>	303 €/mois pour la maternelle et 382 €/mois pour l'élémentaire
<b>Transports</b>	Bus n° 65, 66
<b>Programme officiel académique</b>	1/2 journée en français et 1/2 journée en anglais ; lecture et écriture en français dès la grande section ; de la maternelle au CE 1 : activités d'éveil et conversation en anglais ; du CE 2 au CM 2 : écrit, grammaire, vocabulaire, histoire-géographie en anglais ; 3 examens de Cambridge en élémentaire. 1h30/semaine d'allemand ou d'espagnol pour CM 1 et CM 2.
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle pour l'anglais, l'espagnol et l'allemand
<b>Activités parascolaires</b>	Judo, danse, sports collectifs (rollers, badmington, ping-pong) et éveil musical (chant) obligatoires ; tennis, escrime, escalade, tir à l'arc, poney, théâtre, piano, informatique, peinture, dessin de 12h à 14h ; garderie de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h ; étude surveillée de 17h à 18h30 ; cantine ; classes de neige, séjours en Angleterre, sorties culturelles.

**www.ecole-west-point.fr** 15 rue de la Garenne - 69005 Lyon  
téléphone 04 72 16 08 14 - télécopie 04 78 59 21 40 – westpoint69@hotmail.fr

# Le Petit Monde

---

<b>Directrice/Fondatrice</b>	<b>Madame Nikly-Claverie</b>
<b>Présidente</b>	Madame Reiter-Slama
<b>Directrice administrative.</b>	
<b>Enseignement</b>	École maternelle ; élémentaire uniquement CP et CE 1 (de 2 à 7 ans)
<b>Statut</b>	Privé hors contrat
<b>Horaires</b>	Semaine de 4 jours 1/2 : de 9h à 16h30 (16h pour les petites sections) du lundi au vendredi, et le mercredi de 9h à 12h ; possibilité de mi-temps (matin seulement) pour les petites sections (2 à 4 ans)
<b>Nombre d'inscrits</b>	Année 2008 : 92 enfants dont 35% d'étrangers
<b>Conditions d'admission</b>	École maternelle : entretien ; école élémentaire : évaluation du niveau de langage
<b>Langues enseignées</b>	Français, anglais, italien, allemand, initiation au chinois à partir du CP/CE1
<b>Coût moyen</b>	305 €/mois
<b>Transports</b>	Métro ligne B station Jean Jaurès ; bus n° 96 arrêt André Bollier
<b>Programme</b>	Petite section : immersion totale dans la langue de la section choisie, enseignement du français à partir de la moyenne section ; pour CP et CE 1 : 1/2 journée en anglais, allemand ou italien, 1/2 journée en français.
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle
<b>Activités parascolaires</b>	Mercredi matin ou après-midi : perfectionnement de la langue, jeux d'activités manuelles et artistiques ; accueil des enfants extérieurs en anglais, italien, allemand de 3 à 11 ans ; garderie gratuite à partir de 8h du matin et jusqu'à 17h, payante jusqu'à 17h50 ; cantine ou lunch-box (repas apporté) ; pendant les vacances des camps à thème en anglais sont organisés. Initiation à la musique et au yoga.
<b>Spécificités et philosophie de l'école</b>	Effectifs des classes limités (15) pour permettre à chaque enfant de progresser à son rythme ; intégration possible d'enfants précoces ; encourage une participation très active des parents d'élèves dans la vie de l'école à travers le Comité des Fêtes.

---

[www.lepetitmonde.org](http://www.lepetitmonde.org) 89 rue André Bollier - 69007 Lyon  
téléphone / télécopie 04 72 71 42 36 - [petitmonde@lepetitmonde.org](mailto:petitmonde@lepetitmonde.org)

---

# Assomption Bellevue

---

<b>Chef d'établissement</b>	<b>Monsieur Destailleur</b>
<b>Directrice (maternelle et primaire)</b>	Madame Barnaud
<b>Directeur du collège</b>	Madame. Widemann
<b>Directeur du lycée</b>	Madame. Houzard
<b>Enseignement</b>	Maternelle, élémentaire, secondaire, supérieur
<b>Statut</b>	Privé sous contrat
<b>Horaires</b>	Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h15-11h45 ; 13h30-16h30 pour maternelle et élémentaire ; du lundi au vendredi 8h-12h ; 13h45-16h40 pour collège et lycée
<b>Diplômes délivrés</b>	Baccalauréat français (séries S, L, ES, SMS), Bac français mention européenne, préparation aux examens de Cambridge (PET, FCE) et au TOEFL (Test Of English as a Foreign Language)
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 1 634 élèves dont 2% d'étrangers
<b>Conditions d'admission</b>	Entretien avec les enseignants en grande section de maternelle ; test d'aptitude dans les deux langues et entretien à partir du CP
<b>Langues enseignées</b>	Anglais ; allemand en LV 1 ; allemand, anglais, espagnol en LV 2 ; russe, italien en LV 3
<b>Coût moyen</b>	535 €/an + 490 €/an section bilingue en maternelle et primaire; 720 €/an + 855 €/an section bilingue pour le collège; 755 €/an + 702 €/an en section bilingue pour le lycée
<b>Transports</b>	Bus n° 8, 10, 14, 15, 17, 47, 63, 82, 85, 88 101, 103, 105, 123, 125, 149, 182, 185. Cars de ramassage sur : Brignais, Brindas, Chaponost, Charly, Communay, Feyzin, Millery, Orliénas, St Symphonien d'Ozon, Serezin, Simandre, Solaize, Soucieu en Jarrest, Ternay, Vourles.
<b>Programme</b>	1/2 journée en anglais, 1/2 journée en français (maternelle : petite et moyenne section) ; 2/3 journée en français, 1/3 journée en anglais (maternelle : grande section, élémentaire) ; au collège : option bilingue anglais : 11h hebdomadaires environ en anglais (langues, histoire-géographie, ateliers) ; allemand ou espagnol en LV 2 en 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ; au lycée : section européenne anglaise : 5h hebdomadaires en anglais (langues) ; allemand, espagnol ou italien en LV 2 ; russe ou italien en LV 3
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle
<b>Activités parascolaires</b>	Natation, basket, tennis, volley-ball, tennis de table ; ateliers (chorale, spectacles en français et en anglais) ; accueil le matin à 7h45 et surveillance jusqu'à 17h (maternelle et élémentaire), études dirigées de 17h à 18h le lundi, mardi, jeudi, vendredi (élémentaire), études surveillées de 17h à 18h le lundi, mardi et jeudi (collège et lycée) ; possibilité de déjeuner au self dès la maternelle ; internat filles à partir de la 2 <sup>nde</sup> ; sorties et visites, échanges et séjours à l'étranger, bibliothèque et vidéothèque ; un Centre de Documentation et d'Information (CDI) ouvert tous les jours ; car de ramassage.
<b>Caractéristiques et philosophie de l'établissement</b>	École catholique (catéchèse une fois par semaine) ; préparation aux sacrements ; temps forts de réflexion ; dimension religieuse de la culture.
<b>Études post bac</b>	172 avenue Jean Jaures 69007 Lyon

www.assomption-bellevue.org

39 quai Jean-Jacques Rousseau - 69350 La Mulatière  
téléphone 04 72 66 30 80 - télécopie 04 72 66 30 90 - contact@assomption-bellevue.org

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI)

---

<b>Proviseur</b>	<b>Monsieur Chabot</b>
<b>Proviseur adjoint</b>	Monsieur Frionnet
<b>Principal adjoint</b>	Madame Frahi
<b>Directeur école</b>	<b>Monsieur Fino</b>
<b>Enseignement</b>	Élémentaire, secondaire
<b>Statut</b>	Public
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 1 900 élèves dont 27% d'étrangers, 170 enseignants, 48 nationalités
<b>Conditions d'admission</b>	Dossier, entretien, tests écrits et oraux dans la langue de la section, test de mathématiques et de français pour les élèves francophones
<b>Coût moyen</b>	Payant pour les sections anglophone, japonaise et polonaise (cf. coût par section)
<b>Transports</b>	Métro ligne B station stade de Gerland, bus n° 96 ; 8 navettes scolaires desservent l'agglomération
<b>Activités parascolaires</b>	Associations sportives ; ateliers de philosophie, d'expression artistique, chorale, théâtre, club d'histoire, d'internet, débats sur des thèmes d'actualité en anglais, cantine ; voyages organisés
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	École laïque proposant 7 sections internationales : anglophone, germanophone, espagnole, italienne, portugaise, japonaise et polonaise ; structure d'accueil pour les élèves non francophones qui concerne l'enseignement du français et des mathématiques pour le secondaire
<b>Élémentaire</b>	(100 % de sections internationales) Enseignement conforme aux programmes de l'Éducation Nationale : 18h en français et 6h en langue étrangère ; classes d'apprentissage du français (FLE) ou de soutien pour élèves non francophones. 22 enseignants français, 18 étrangers pour 479 élèves. La classe se déroule du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h à 16h30.
<b>Secondaire</b>	600 élèves au collège, 700 au lycée (au collège 90 % des élèves sont dans les sections internationales, 10 % dans les sections européennes ; au lycée 112 des élèves sont dans les sections internationales, 114 dans les sections européennes, 114 en provenance du secteur géographique) Enseignement conforme aux programmes de l'Éducation Nationale.

www.csi-community.com 2 place Montréal - 69361 Lyon cedex 07  
téléphone 04 78 69 60 06 - télécopie 04 78 69 60 36  
Secrétariat école : 04 78 69 60 06 (poste 6005)  
Secrétariat collège : 04 78 69 60 13 / Secrétariat lycée : 04 78 69 60 06  
csi-lyon-gerland@ac-lyon.fr - www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/csi/index.html  
Établissement créé en 1992 - site école primaire : www.ecolecsilyon.org

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section allemande

---

<b>Responsable section</b>	<b>Monsieur Kayser</b>
<b>Programme</b>	Élémentaire, collège : 6h hebdomadaires en allemand : 4h langue et littérature allemande, 2h histoire-géographie Lycée : 10-11h hebdomadaires en allemand : 6h langue et littérature allemande, 5h (4h en 2 <sup>nd</sup> e) histoire-géographie
<b>Effectifs</b>	2008 : élémentaire 78 élèves, collège 79 élèves, lycée 52 élèves, 43% d'étrangers
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle allemande
<b>Diplômes délivrés</b>	Brevet à Option Internationale ; Deutsches Sprachdiplom der KMK niveau 1 et 2 ; délivrance simultanée du Bac français et de l'Abitur (diplôme allemand)

Les élèves non francophones qui s'inscrivent doivent présenter un test en langue allemande, en maths et en français. Ils suivront ensuite, si nécessaire, un enseignement intensif de FLE. Les parents de la section germanophone ont créé une association APEG qui soutient le travail de la section. Echanges organisés avec les élèves d'un lycée à Bonn.

---

www.csi-community.com/apeg/index.htm - téléphone 04 78 69 60 06 (demander poste 6133)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section anglophone

---

<b>Responsable section</b>	<b>Monsieur Cadden</b>
<b>Programme</b>	Élémentaire : 6h hebdomadaires en anglais Collège : 6h hebdomadaires : 4h langue et littérature anglaise ; 2h histoire-géographie Lycée : 6/9h hebdomadaires selon options choisies
<b>Coût moyen</b>	1620-2190 €/an
<b>Effectifs</b>	2008 : élémentaire 128 élèves, collège 200 élèves, lycée 203 élèves, 1/3 d'étrangers, 45 nationalités
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle anglaise et américaine ; diplômes nationaux (ou équivalents)
<b>Diplômes délivrés</b>	Brevet à Option Internationale ; GSCE (Assessment and Qualifications Alliance) English language and litterature ; SAT ; PSAT ; Cambridge (FCE, CAE, CPE) ; Baccalauréat à Option internationale

Choix entre cursus américain ou britannique au baccalauréat.

Nombreuses activités extra-scolaires (Duke of Edinburgh ; Model United Nations ; « Find Yourself »...).

Services de conseil pour intégrer les universités anglophones.

Enseignement individualisé pour les non francophones.

téléphone 04 78 69 60 06 (demander poste 61 35)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Sections européennes & orientale

---

<b>Programme</b>	À partir de la 6 <sup>e</sup> recrutement pour la section euro – allemande À partir de la 4 <sup>e</sup> recrutement pour la section euro – anglaise et la section orientale À partir de la 2 <sup>nde</sup> nouveau recrutement pour les 2 sections
<b>Diplômes délivrés</b>	Bac mention européenne (obtenu si la note de la 1 <sup>ère</sup> langue vivante est supérieure à 12) ; KMK niv. 1 et 2 pour les élèves de la section allemande ; First Certificate, PSAT pour les élèves de la section anglaise et TOEFL pour les élèves étrangers

En section orientale l'arabe moderne et littéraire est enseigné par un professeur d'origine syrienne. Partenariat en cours avec la Syrie, la Tunisie, l'Algérie et l'Institut du Monde Arabe. Les conditions de travail sont privilégiées : effectifs restreints (15-20 élèves par classe), environnement multilingue, professeurs très investis, voyages et échanges linguistiques.

Le recrutement pour l'entrée en classe de 6<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou de 2<sup>nde</sup> se déroule tous les ans aux alentours des mois d'avril et mai.

téléphone 04 78 69 60 06 (standard)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section espagnole

---

<b>Responsable section</b>	<b>Monsieur Latorre</b>
<b>Programme</b>	Élémentaire, collège, lycée : langue, littérature, histoire-géographie en langue espagnole
<b>Effectifs</b>	2008 : 243 inscrits, 30% d'étrangers
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle espagnole, rémunérés par l'État espagnol
<b>Diplômes délivrés</b>	Brevet à Option International, examen du D.E.L.E. (Basico et Superior), Bac à Option Internationale

L'association des parents (APESE) est étroitement associée à toutes les activités extra-scolaires proposées par la section : voyages, échanges, fête de la section, expos, vidéothèque, bibliothèque...

Presque 200 élèves dans la section : Français, Espagnols, Latino-Américains...

Enseignement spécial du français pour les élèves qui ne maîtrisent pas parfaitement cette langue.

téléphone 04 78 69 60 06 (demander poste 61 34)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section italienne

---

<b>Responsable section</b>	<b>Madame Bazzali</b>
<b>Programme</b>	Élémentaire, collège, lycée : 6h hebdo. en italien : 4h langue et littérature italienne, 2h histoire- géo.
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle italienne, rémunérés par l'État italien
<b>Diplômes délivrés</b>	Brevet à Option Internationale, Bac à Option Internationale (préparé en 3 ans) qui donne accès à n'importe quelle faculté universitaire italienne sans d'autres examens de langue

En collaboration avec l'Institut Culturel italien de Lyon, sont en outre organisés auprès de la CSI les épreuves pour l'attribution du CELI (Certificato di Lingua Italiana) délivré par l'université pour étrangers de Pérouse. L'association des parents (APESI) est étroitement associée à toutes les activités proposées par la section voyages et échanges, vidéothèque et bibliothèque, expositions, fêtes...

téléphone 04 78 69 60 06 (demander poste 6132)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section japonaise

---

<b>Responsable section</b>	<b>Madame Fujiki</b>
<b>Programme</b>	Élémentaire, collège, lycée : 6h hebdomadaires : 4h étude de la langue japonaise, 2h histoire-géo.
<b>Coût moyen</b>	1 700 €/an
<b>Effectifs</b>	2008 : 51 élèves
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle japonaise
<b>Diplôme délivré</b>	Option Internationale du baccalauréat en japonais

Des cours de français sont organisés pour les élèves qui ne maîtrisent pas parfaitement cette langue.

Des leçons complémentaires de mathématiques sont organisées pour les élèves étrangers. La section bénéficie d'un financement mixte assuré par la Ville de Lyon, la Région Rhône-Alpes, quelques sociétés japonaises et par les cotisations des parents.

téléphone 04 78 69 60 06 (standard)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section polonaise

---

<b>Responsable section</b>	<b>Madame Matczak</b>
<b>Programme</b>	Élémentaire, collège, lycée : 6h hebdomadaires : 4h langue et littérature polonaise, 2h histoire-géo.
<b>Coût moyen</b>	240 €/an
<b>Effectifs</b>	2008 : 118 élèves dont 25% d'étrangers (Polonais)
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle polonaise
<b>Diplômes délivrés</b>	Brevet à Option Internationale, Bac à Option Internationale

La section bénéficie d'un financement mixte assuré par le ministère polonais d'éducation nationale et par les cotisations des parents d'élèves. L'APESP (Association des Parents d'Elèves de la Section Polonaise) soutient les activités parascolaires. Collaboration avec le Consulat Général de Pologne : manifestations culturelles, expositions.

téléphone 04 78 69 60 06 (standard)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section portugaise

---

<b>Responsable section</b>	Monsieur Viveiros
<b>Programme</b>	Élémentaire (CM2), collège (6 <sup>e</sup> ), lycée (Seconde) : langue, littérature et histoire-géo. en portugais
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle portugaise
<b>Diplômes délivrés</b>	Brevet à option internationale, examen du D.E.L.E, Bac à Option Internationale
Les parents d'élèves de la section portugaise ont créés une association APESLP	

---

téléphone 04 78 69 60 06 (standard)

---

## Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section chinoise

---

<b>Programme : élémentaire</b>	3h de langue chinoise pour cette ouverture
<b>Effectifs</b>	5 élèves en CP, ouverture en septembre 2008
<b>Coût moyen</b>	gratuit
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle en attente de nomination
<b>Association</b>	en cours de création

---

## Diderot

<b>Proviseur</b>	<b>Monsieur Mouleyre</b>
<b>Proviseur adjoint</b>	Madame Soubrier
<b>Enseignement</b>	Lycée d'enseignement général avec : section européenne anglais (option sciences de l'ingénieur) ; section européenne allemand
<b>Statut</b>	Public
<b>Horaires</b>	Du lundi au vendredi de 8h15 à 17h
<b>Diplômes délivrés</b>	Bac ES, S, L
<b>Conditions d'admission</b>	Épreuve écrite et orale pour évaluer la connaissance de la langue de la section internationale et du français
<b>Langues enseignées</b>	Anglais, allemand, espagnol, italien
<b>Coût moyen</b>	Néant
<b>Transports</b>	Bus n° 13, 18
<b>Programme</b>	4h de lettres et 2h d'histoire-géographie/semaine dans la langue de la section
<b>Activités parascolaires</b>	Jeux de société, ciné club, informatique, théâtre, club photo, artisanat
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	École laïque, mixte, centrée sur la réussite et l'épanouissement de chaque élève ; restaurant scolaire sur place et internat garçons et filles.
Conseillère principale d'éducation, Madame De Nattes, (bilingue français/portugais) tél. 04 72 10 16 08	

43 rue général Giraud - 69283 Lyon cedex 01  
téléphone 04 72 10 16 16 - télécopie 04 72 10 16 17 - lyc-diderot.lyon@ac-lyon.fr

## François Truffaut

<b>Principal</b>	<b>Monsieur Mouleyre</b>
<b>Principal adjoint</b>	Madame Goudgjl
<b>Enseignement</b>	Collège d'enseignement général avec : section européenne anglais dès la 6 <sup>e</sup> ; section internationale de portugais + anglais obligatoire dès la classe de 6 <sup>e</sup>
<b>Statut</b>	Public
<b>Horaires</b>	Du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ; mercredi demi-journée
<b>Diplômes délivrés</b>	Brevet
<b>Conditions d'admission</b>	Epreuve écrite et orale pour évaluer la connaissance de la langue de la section internationale et du français
<b>Langues enseignées</b>	Anglais, espagnol, italien, portugais (année 2004/05)
<b>Coût moyen</b>	Néant
<b>Transports</b>	Bus n° 6, N12 (navette des pentes)
<b>Programme</b>	4h de lettres et 2h d'histoire-géographie/semaine, dans la langue de la section
<b>Profil des enseignants</b>	Langue maternelle portugaise
<b>Activités parascolaires</b>	Ciné club ; club Art et Culture ; tennis de table ; atelier cirque ; création de pages web ; possibilité de demi-pension
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	École laïque, mixte, mettant résolument chaque élève au centre de ses préoccupations
La conseillère principale d'éducation du lycée Diderot, Madame de Nattes, est parfaitement bilingue (français/portugais) Téléphone 04 72 10 16 08	

4 place Lieutenant Morel - 69283 Lyon cedex 01  
téléphone 04 72 98 01 60 - télécopie 04 72 98 01 61 - 0691734k@ac-lyon.fr

# Internationale School of Lyon (ISL)

---

<b>Directeur</b>	<b>Madame Donna Philip</b>
<b>Fondateurs</b>	Des entreprises internationales : Bayer CropScience, Lafarge, Merial, Monsanto, Renault Trucks
<b>Enseignement</b>	Maternelle, primaire, secondaire
<b>Statut</b>	Privé, accrédité par le IBO, membre du Council of International Schools et European Council International Schools
<b>Horaires</b>	5 jours/semaine ; 8h30 – 15h10 (16h30 au lycée)
<b>Nombre d'inscrits</b>	120 dont 95 % d'étrangers. Élèves d'origine étrangère : Europe : 50% ; Amérique : 20% ; Asie/Australie : 18% ; Afrique : 12%
<b>Conditions d'admission</b>	Dossier scolaire, évaluation et entretien quand cela est possible.
<b>Langue d'enseignement</b>	Anglais pour toutes les matières et à tous les niveaux. Le français est étudié comme langue étrangère à partir de la maternelle.
<b>Coût moyen</b>	De 5 530 €/an (maternelle) à 13 170 €/an (1 <sup>ère</sup> et terminale) - 30 % pour les particuliers ; frais d'admission de 750 € (maternelle) à 2 500 € (secondaire)
<b>Transports</b>	Bus n°8, arrêt : Le Grand Roule
<b>Programme</b>	Basé sur les trois programmes de l'Organisation du Baccalauréat International : PYP, MYP, programme IGSE en 3 <sup>e</sup> et 2 <sup>nd</sup> e. Diplôme IB. École autorisée Diplôme IB, statut d'école candidate pour le PYP.
<b>Diplômes délivrés</b>	IGCSE, IB, American High School Diploma.
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle anglaise. Équipe multinationale de différents pays anglophones et français.
<b>Activités parascolaires</b>	Ces activités se déroulent l'après-midi ou durant la pause déjeuner : foot, basketball, arts martiaux, chœur, guitare, club d'échecs, conseil d'élèves. Les élèves préparant le Diplôme IB sont également engagés dans des activités sociales et communautaires en coopération avec des associations françaises.
<b>Philosophie de l'école</b>	Proposer un enseignement anglophone pour les enfants de familles expatriées ou de familles ayant une orientation internationale et mettre l'accent sur les valeurs d'une compréhension interculturelle, du développement personnel et intellectuel de l'élève et offrir un cursus académique de haut niveau.

[www.islyon.org](http://www.islyon.org)

80 chemin du Grand Roule – 69110 Sainte Foy lès Lyon  
télécopie 04 78 86 61 90 – télécopie 04 78 86 61 98 - [info@islyon.org](mailto:info@islyon.org)

---

# Junior School

---

Fondatrice de l'école  
et du concept pédagogique  
et éducatif

**Chef d'établissement** Madame Anne-Marie Saez

**Enseignement** Maternelle, élémentaire et collège

**Statut** Privé sous contrat

**Horaires** Du lundi au vendredi, 9h-17h pour la maternelle et l'élémentaire, 8h-17h pour le collège ;  
accueil de 7h30 à 18h30

**Objectifs diplômes** Brevet ou Bac classique ou à option internationale

**Nombre d'inscrits** Effectifs 2008 : 270 enfants dont 5% d'étrangers

**Conditions d'admission** Entretien

**Langues enseignées** Français, anglais, espagnol dès la 6<sup>e</sup>

**Coût moyen** 330 €/mois

**Transports** Tramway T2 arrêt Bachut-Mairie du 8<sup>e</sup>, bus n° 24, 62

**Programme** 1/2 journée en français, 1/2 journée en anglais en maternelle et élémentaire ; 10h de cours  
hebdomadaires en anglais au collège ; cours d'espagnol dès la 6<sup>e</sup> ;  
intégration des nouveaux élèves dans des groupes de niveau en anglais

**Profil des enseignants** De langue maternelle

**Activités parascolaires** Judo, natation, athlétisme, english club (sauf collège) mercredi après-midi, bibliothèque et garderie  
de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30 compris dans le tarif scolarité ; entre 12h et 14h et après 17h  
avec participation financière complémentaire : éveil musical, patin à glace, danse, théâtre,  
arts plastiques, études (à partir de 6 ans) et soutien scolaire ; cantine ; voyages linguistiques,  
classe verte, classe de neige ; fêtes traditionnelles françaises et anglophones.

**Caractéristiques  
et philosophie  
de l'établissement** École laïque ; structures existantes et intégrées à l'école : 1) intégration d'enfants  
intellectuellement précoces, 2) « 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> spécifiques » pour les enfants qui ont encore une fragilité  
technique, 3) l'école primaire La Fourmi qui accueille des enfants dyslexiques, dysorthographiques  
et dyscalculiques : l'enfant, l'adolescent, est considéré avec toutes ses différences ;  
la pédagogie éducationnelle et relationnelle est individualisée.

**Les mercredis anglais** Accueil enfants extérieurs le mercredi - tél. 04 78 09 02 83

**English Academy for Adults** Stages et cours d'anglais pour adultes - tél. 04 78 09 02 83

www.juniorschool.net 67 avenue Jean Mermoz - 69008 Lyon  
téléphone 04 78 09 02 83 - télécopie 04 78 09 02 84 - junior.school@libertysurf.fr

---

# Ombrosa

---

<b>Proviseur</b>	<b>Monsieur Vezin</b>
<b>Directrice de l'enseignement élémentaire</b>	Madame Smith
<b>Directeur adjoint de l'enseignement élémentaire, délégué sur le site de Caluire</b>	Monsieur Varenne
<b>Proviseur adjoint</b>	Madame Vezin
<b>Enseignement</b>	Maternelle, primaire, secondaire
<b>Statut</b>	Privé, primaire sous contrat, accrédité par l'IBO pour le Baccalauréat International, accrédité par Cambridge pour les IGCSE
<b>Horaires</b>	du lundi au vendredi, hors mercredi après midi, de 8h25 ou 8h45 à 15h30 pour la maternelle et le primaire, à 15h55 pour le collège, à 17h30 pour le lycée
<b>Diplômes délivrés</b>	Diplôme National du Brevet, Bac (séries S, ES), IGCSE, Baccalauréat International, certificats linguistiques de Cambridge, Japanese Language Proficiency Test, Deutch Sprachdiplom, DELE
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 939 élèves dont 16% d'étrangers
<b>Conditions d'admission</b>	Entretien (maternelle) ; entretien, dossier et évaluation (primaire et secondaire)
<b>Langues enseignées</b>	Anglais et français sur toute la scolarité, allemand, japonais, espagnol en secondaire
<b>Coût moyen</b>	Mensuellement sur 10 mois : 323 €, aide aux familles de plusieurs enfants (respectivement 45, 112 et 435 € pour familles de 2, 3, 4 enfants). Compléments spécifiques : FLE et prise en charge élèves internationaux : 40 à 130 €, cursus IGCSE de 20 à 110 €, cursus IB de 387 à 707 €.
<b>Transports</b>	Bus n°40, 90 E, 184 ; transports scolaires : 5 lignes quotidiennes spécifiques desservent : Lyon 6 <sup>e</sup> , Lyon presqu'île, Lyon rive gauche, Lyon Part-Dieu, Lyon Croix-Rousse, Caluire, Villeurbanne, Bron, Oullins, Saint-Genis Laval, les Monts d'Or, Champagne, Ecully, Sainte Foy, Francheville.
<b>Cursus</b>	Maternelle intégralement en anglais (pré-lecture en français en GS) ; Primaire bilingue avec alternance de semaine anglophone et francophone. Secondaire bilingue offrant cursus national et cursus international. 19 matières enseignées en IGCSE, 15 matières enseignées en IB. Français et anglais sont enseignés par niveau (débutant à natif) avec le concours de l'atelier permanent de français Langue Étrangère et du soutien ESL. Espagnol, allemand et japonais sont proposés en secondaire comme langue étrangère. Les élèves internationaux bénéficient d'un suivi individualisé et d'un soutien méthodologique. Les élèves reçoivent une aide à l'orientation pour la France et l'étranger.
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle (PGCE qualified pour les britanniques)
<b>Activités parascolaires</b>	Clubs de 16h à 17h30 le soir et de 13h à 16h 30 le mercredi : gymnastique, judo, football, athlétisme, arts plastiques, chorale, informatique... Stages en immersion scolaire à l'étranger intégrés à la scolarité : en Grande Bretagne (CE1 à CM2), au Canada (6 <sup>e</sup> à 2 <sup>nde</sup> ), en Allemagne (5 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> ), en Espagne (3 <sup>e</sup> , 2 <sup>nde</sup> ), au Japon (4 <sup>e</sup> et 2 <sup>nde</sup> ). Au lycée : Réalisation d'un magazine de 56 pages, projets divers et organisation d'événements : bal, marché de Noël, veillée. Accueil des élèves à partir de 7h50 ; garderie de 16h à 18h et étude de 16h à 17h30 sauf le mercredi ; cantine, cafétéria self-service.
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	École laïque; enseignement privé à vocation non lucrative. Projet éducatif : révéler, structurer, enrichir et valoriser chaque enfant confié, en prenant appui sur les domaines scolaires et extra-scolaires, sur l'ouverture internationale et sur la personnalité de chacun. Ombrosa participe activement à l'accueil des familles étrangères et au rayonnement international de l'agglomération lyonnaise.

www.ombrosa.com

95 quai Clemenceau - 69300 Caluire

téléphone 04 78 23 22 63 - télécopie 04 78 23 56 22 - ombrosa@ombrosa.com

Établissement créé en 1971

---

## Rudolf Steiner / Waldorf

---

<b>Directrice</b>	<b>Madame Herault</b>
Conseil d'administration composé de parents, mode de fonctionnement collégial	
<b>Enseignement</b>	Maternelle (uniquement en français), élémentaire, secondaire
<b>Statut</b>	Privé hors contrat
<b>Horaires</b>	Du lundi au vendredi de 8h25 à 15h45 ; garderie jusqu'à 17h30 ; mercredi : 8h25- 12h15/13h pour les grandes classes
<b>Nombre d'inscrits</b>	Environ 159 élèves dont 10% d'étrangers
<b>Conditions d'admission</b>	Rendez-vous/ rencontre avec le professeur, les parents et l'enfant
<b>Langues enseignées</b>	Français, anglais, allemand
<b>Coût moyen</b>	Varie selon le revenu des familles, en moyenne 2600 €/an et par enfant
<b>Transports</b>	Bus n° 10 ; lignes départementales n° 101, 105, 125, 185 (départ de Perrache), organisation entre parents : covoiturage
<b>Programme</b>	Pédagogie Waldorf ; groupes d'âges mélangés en maternelle ; anglais, allemand dès la première classe primaire par unité de 3/4 heure de façon ludique : jeu, chants, comptines.
<b>Profil des enseignants</b>	Formés à la pédagogie Waldorf à 80 %. Co-gestionnaires des activités pédagogiques et culturelles de l'école
<b>Activités parascolaires</b>	Classes vertes, voyages à l'étranger ; fêtes internes ou familiales (concert, théâtre...), échange en 7 <sup>e</sup> classe avec l'Allemagne, échanges internationaux en 10 <sup>e</sup> classe, possibilité d'effectuer un trimestre à l'étranger
<b>Caractéristiques et philosophie de l'école</b>	Non confessionnelle, apolitique ; ni notes, ni classement, ni redoublement ; épanouissement visé de toutes les facettes de la personnalité ; cantine biologique, pas de diplômes délivrés mais préparation au BEPC que les élèves peuvent passer en candidat libre.

---

<http://ecole.steiner.lyon.free.fr> 6 avenue Georges Clemenceau - 69230 Saint Genis-Laval  
téléphone 04 78 50 77 45 - télécopie 04 72 39 29 38 - [ecole.steiner.lyon@free.fr](mailto:ecole.steiner.lyon@free.fr)

---

# Association pour le développement de la langue et de la culture japonaises

## Cours de japonais langue maternelle

<b>Président</b>	<b>Madame Mikiko Faye</b>
<b>Responsable pédagogique</b>	Madame Chikako Kitada
<b>Enseignement</b>	De la maternelle à la terminale
<b>Statut</b>	Privé
<b>Horaires</b>	Le samedi matin entre 10h15 et 12h45
<b>Diplômes délivrés</b>	Préparation à l'épreuve du baccalauréat japonais et aux concours d'entrée dans les universités japonaises
<b>Nombre d'inscrits</b>	Effectifs 2008 : 40 élèves
<b>Coût moyen</b>	Cotisation annuelle 10 € ; 437,5 €/an Réduction de 10 % à partir du 2 <sup>e</sup> enfant, 20 % à partir du 3 <sup>e</sup>
<b>Transports</b>	Bus n° 1, 11, 38
<b>Programme</b>	2h1/2 de cours hebdomadaires ; cours de langue et d'histoire du Japon ; les programmes sont préconisés par l'Éducation Nationale japonaise
<b>Profil des enseignants</b>	De langue maternelle japonaise
<b>Journée « portes ouvertes »</b>	Fin janvier

www.multimania.com /adlcj  
Siège : Maison Berty Albrecht - 14 place Grandclément - 69100 Villeurbanne  
Courrier : c/o Chikako Kitada, 261 allée du bourg des Verchères 69380 Dommartin  
adlcj@wanadoo.fr  
Établissement créé en 1988

## TEREMOK Centre culturel pour enfants russophones

<b>Président</b>	Madame de Dinechin
<b>Secrétaire</b>	Madame Dumas
<b>Enseignement</b>	Maternelle, élémentaire
<b>Statut</b>	Association
<b>Horaires</b>	Mercredi et samedi: 10h-12h
<b>Coût moyen</b>	5 €/heure, adhésion annuelle 20 €
<b>Transports</b>	Bus 11,25,28,34 arrêt Rouget de l'Isle
<b>Programme</b>	Jeux collectifs, préparation à l'école ; apprendre à lire et à écrire en russe ; dessin (découverte de la peinture russe), chant, théâtre, échec
<b>Profil des enseignants</b>	Langue maternelle russe
<b>Journée « portes ouvertes »</b>	Mi-septembre

www.chkola.org  
Château Sans Souci  
36 avenue Lacassagne 69003 Lyon  
téléphone 04 78 27 66 95 / 04 78 60 59 83 - contact@chkola.org  
Établissement créé en janvier 2005  
Les cours sont organisés par l'association Chkola

# Réponses aux questions les plus fréquemment posées

## **Quelle est l'équivalence du niveau scolaire entre le pays d'accueil et le pays d'origine ?**

(Voir le tableau des correspondances des classes par tranches d'âge, page 02).

## **Quelles matières sont enseignées dans les établissements en France ?**

Les principales matières enseignées à l'école française sont : la maîtrise de la langue française, mathématiques, savoir vivre ensemble, découvrir le monde, langues étrangères ou régionales, éducation artistique, éducation physique et sportive, langues anciennes (Latin, Grec), philosophie, physique, chimie, S.V.T. (Sciences de la Vie et de la Terre), sciences économiques et sociales, technologie. D'autres matières « moins classiques » et plus pratiques comme les ateliers de cuisine, de peinture, le théâtre, les cours des premiers secours etc., ne sont pas obligatoires et peuvent être enseignées en dehors des horaires scolaires (le mercredi après-midi, entre 12h et 14h ou après 17h).

## **Quel est le niveau des écoles en général ?**

Les écoles de la ville de Lyon ont une très bonne réputation tant dans le public que dans le privé. Chaque année certains journaux ou magazines (Le Progrès, Le Point, Le Nouvel Economiste, Lyon Mag'...) établissent les palmarès des lycées lyonnais publics et privés selon différents critères comme le taux de réussite, aux examens en particulier.

Pour tout renseignement, de la documentation est disponible auprès des équipes de l'Aderly.

## **Les établissements ont-ils tous un bon équipement informatique ?**

La plupart des établissements sont équipés en ordinateurs. Les cours d'informatique ne sont pas obligatoires et peuvent être dispensés en dehors du programme scolaire.

Un programme d'équipement global des établissements publics lyonnais a été mis en place en 2003. Aujourd'hui chaque école élémentaire et primaire possède un parc informatique.

Pour plus d'informations, se rendre sur le site du Programme Lyonnais pour la Société de l'Information (P.L.S.I.) : [www.internet-lyon.org](http://www.internet-lyon.org)

### **Y a-t-il des bus spéciaux pour le transport des élèves ?**

Certains établissements privés, comme l'école bilingue Assomption Bellevue, la Cité Scolaire Internationale ou Ombrosa, prévoient des cars scolaires de ramassage (se renseigner auprès de l'école) ; toutefois la ville de Lyon et ses alentours sont très bien desservis par les transports en commun, bus, métro, tramway, qui passent fréquemment (environ toutes les 5 mn) pendant les heures de pointe : entre 7h30 et 9h, entre 11h30 et 14h, et entre 16h et 18h30.

**Pour toute information : TCL (Transports en Commun Lyonnais) : 0820 42 7000 [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)**

### **Qui paie les fournitures scolaires ?**

Dans les établissements publics et privés, en primaire et au collège, les livres sont gratuits. Par contre, au lycée, les livres sont à la charge de la famille. Les autres fournitures (cahiers, crayons, etc.) sont à la charge de la famille.

En fonction des revenus de la famille, la CAFAL attribuée en début d'année une aide financière pour la rentrée des classes.

### **Les parents, participent-ils à la vie scolaire ?**

La participation des parents à la vie de l'école est importante en France. Dans chaque classe, 2 parents d'élèves se proposent pour représenter l'ensemble des parents lors du conseil de classe qui se tient chaque trimestre avec les enseignants.

Dans les crèches parentales et certaines haltes-garderies, la présence et la participation des parents sont obligatoires et indispensables pour le bon fonctionnement de celles-ci. La crèche bilingue Kindertreff demande aux parents une présence de 1h30 à 3h par semaine.

Il existe souvent aussi des associations de parents d'élèves qui sont liées aux activités parascolaires des élèves (cf. sections internationales de la C.S.I.).

### **Y a-t-il la possibilité d'apporter son repas à l'école ?**

En France, les cours sont dispensés le matin et l'après-midi. Pour cette raison tous les établissements publics et privés sont organisés pour faire déjeuner les enfants à la cantine.

Cette dernière est payante et permet à tous les élèves de déjeuner à l'école. Cela facilite l'organisation de la journée aux parents qui travaillent et à ceux qui habitent trop loin de l'école.

Dans certains établissements, par exemple Le Petit Monde, il y a la possibilité d'apporter son repas, mais cela reste rare.

### **Combien d'élèves y a-t-il par classe ?**

Dans le public, les classes comptent 20 à 25 élèves. Mais il peut y avoir des classes de plus de 30 enfants dans certains établissements (se renseigner à l'inscription). Généralement, dans les écoles avec un enseignement international, les effectifs sont moins importants et dans certaines sections (exemple : la section européenne de la C.S.I.), les élèves peuvent être entre 15 et 20 par classe.

### **Y a-t-il des activités sportives et artistiques hors programme scolaire se déroulant dans l'établissement ?**

Des activités sportives obligatoires sont dispensées dans toutes les écoles de la maternelle au lycée.

Ces activités sont la gymnastique, la natation ou l'escalade. D'autres activités sportives ou culturelles sont proposées par certaines écoles, mais elles se font en dehors des horaires scolaires (ex. : le mercredi après-midi, entre 12h et 14h ou après 17h). Des activités spécifiques sont accessibles dans les M.J.C. (Maison des Jeunes et de la Culture), les écoles privées de musique, sport... à l'initiative de la famille.

Généralement, toutes les écoles sont équipées d'une salle de sport. Parfois, pour certaines activités sportives, il faut se rendre à l'extérieur (piscine par exemple) et, dans ce cas, les élèves sont toujours accompagnés par des enseignants et/ou des parents d'élèves.

### **Souvent le choix de l'établissement est fait avant d'arriver à Lyon, comment et où avoir tous les renseignements ?**

Un support web est mis en place sur le site de l'Aderly, [www.aderly.com](http://www.aderly.com), et vous pouvez accéder en ligne à toutes les informations contenues dans ce guide.

### **Y a-t-il une association pour favoriser la scolarisation des enfants handicapés ?**

Handiscol est une association qui regroupe l'ensemble des actions ainsi que les informations et les aides utiles tant aux parents d'enfants handicapés qu'aux enseignants.

**N° azur 0 810 55 55 00**

The background of the entire page is a dense, overlapping field of white, three-dimensional letters. The letters are of various sizes and orientations, creating a textured, almost abstract pattern. The lighting is soft, highlighting the rounded edges and the hollow centers of the letters. The overall color palette is a mix of white and a muted, dusty rose or taupe tone.

# Le carnet d'adresses

**Renseignements sur la scolarité à Lyon (pour français ou étrangers), la vie quotidienne, le logement, les loisirs, la santé...**

**L'Académie de Lyon**

92 rue de Marseille - BP 7227  
69354 Lyon cedex 07  
tél. 04 72 80 60 60 - fax 04 78 58 54 78  
Heures d'ouverture : 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h - [www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)  
tél. 04 72 80 60 08 - [cab@ac-lyon.fr](mailto:cab@ac-lyon.fr)

**Centre d'Information Internationale**

Espace Com'Et  
25 rue Jaboulay - 69007 Lyon  
tél. 04 72 73 24 95 - fax 04 72 73 44 02  
[cii.lyon@ac-lyon.fr](mailto:cii.lyon@ac-lyon.fr)

**Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)**

10 quai Jean Moulin - 69001 Lyon  
tél. 04 72 77 00 66 - fax 04 72 77 04 39  
[www.j-net.org](http://www.j-net.org)

**Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)**

59 rue de la Madeleine  
69365 Lyon cedex 07  
tél. 04 72 80 17 70 - fax 04 72 80 17 99  
[www.crous-lyon.fr](http://www.crous-lyon.fr)

**Renseignements administratifs : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise, permis de séjour, sécurité sociale...**

**Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA)**

Numéro audiotel :  
08 36 68 16 28 (0,34 €/mn)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Préfecture**

106 rue Pierre Corneille - 69003 Lyon  
tél. 04 72 61 60 60  
[www.rhone.pref.gouv.fr](http://www.rhone.pref.gouv.fr)

**Toutes les informations sur la ville de Lyon : transports, santé, économie, international, culture, sports et loisirs, urbanisme...**

**Office du Tourisme et des Congrès du Grand Lyon**

Ouvert 7j/7 sauf les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier - place Bellecour - 69002 Lyon métro Bellecour  
Heures d'ouverture : 9h - 18h  
tél. 04 72 77 69 69 - fax 04 78 42 04 32  
[www.lyon-france.com](http://www.lyon-france.com)

**Hôtel de Ville**

1 place de la Comédie - 69001 Lyon  
tél. 04 72 10 30 30  
[www.mairie-lyon.fr](http://www.mairie-lyon.fr)

**Pour les aides au logement...**

**Caisse d'Allocation Familiale**

67 boulevard Vivier Merle  
69409 Lyon cedex 03  
Renseignements : Allocaf  
tél. 08 20 25 69 10 - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Accueil des nouveaux arrivants dans l'agglomération lyonnaise, informations sur la ville de Lyon, contacts pour des rencontres avec des Lyonnais...**

**Lyon International**

7 rue Major Martin - 69001 Lyon  
tél. 04 78 30 59 37  
fax 04 78 30 59 38  
[www.lyon-international.org](http://www.lyon-international.org)

**Accueil des Villes Françaises**

(AVF Lyon - Rhône International)  
5 place de la Baleine - 69005 Lyon  
tél. Accueil 04 78 42 50 03  
tél. Secrétariat / fax 04 78 38 10 04  
[www.avf.asso.fr](http://www.avf.asso.fr)  
[www.avf-grand-lyon.com](http://www.avf-grand-lyon.com)

**Les sociétés de Relocation :**

L'Aderly peut vous proposer une liste de sociétés de relocation présentes sur la région lyonnaise

Le Syndicat national des professionnels de la relocation et de la mobilité (SNPRM) peut vous fournir la liste de ses membres.  
[www.relocation-france.org](http://www.relocation-france.org)

## Les banques spécialistes de la mobilité internationale et qui conseillent en langue étrangère

### Crédit Agricole Expat'

Agence Mobilité Internationale  
22 rue Childebert - 69002 Lyon  
Tél : 04 37 46 24 80  
fax 04 72 52 69 09  
www.ca-centreest.fr

### Barclays

1 cours Franklin Roosevelt  
69006 Lyon  
Tél 04 72 69 79 00  
fax 04 72 44 93 99  
www.barclays.fr (« international clients services » en anglais)

### HSBC

1 place de la Bourse - 69002 Lyon  
ag-lyonbourse@ccf.fr - www.hsbc.fr

### Palatine

177 rue Garibaldi - 69003 Lyon  
fax 04 78 62 69 68  
www.palatine.fr

## Transports publics

### TCL (Transports en Commun Lyonnais)

Allo TCL : 0820 42 7000 - www.tcl.fr

### SNCF

(Société Nationale des Chemins de Fer)  
Renseignements : 08 36 35 35 35  
(0,34 €/minute) - www.sncf.fr

### Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

Renseignements : 0 826 800 826  
www.lyon.aeroport.fr

## Consulats à Lyon

La liste de tous les consulats à Lyon avec leurs coordonnées sur [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

## Cours de français

### Alliance Française

Diffusion de la langue et de la culture française.  
11 rue Pierre Bourdan - 69003 Lyon  
tél. 04 78 95 24 72 - fax 04 78 60 77 28  
www.aflyon.org  
Cours de langue toute l'année commençant au début de chaque mois.  
Tous niveaux. Préparation au DELF et au DALF.

### Centre International d'Études Françaises (CIEF)

Cours de langue, littérature et civilisation françaises, stages de langue et de culture françaises.  
Université Lumière-Lyon 2  
16 quai Claude-Bernard  
69365 Lyon cedex 07  
tél. 04 78 69 71 35/36  
fax 04 78 69 70 97  
<http://cief.univ-lyon2.fr>

### Lyon Bleu International

Centre d'étude de la langue et de la culture française.  
54 cours Lafayette - 69003 Lyon  
tél. 04 37 48 00 26 - fax 04 78 60 73 26  
www.lyon-bleu.fr

### Institut de Langue et de Culture Française (ILCF)

Cours de langue et culture françaises, préparation aux diplômes et certificats.  
Université Catholique  
25 rue du Plat - 69288 Lyon cedex 02  
tél. 04 72 32 50 53 - fax 04 72 32 51 82  
www.univ-catholion.fr

## Associations étrangères

### ANGLAIS

#### After School

cours d'anglais pour enfants et adultes.  
34 rue Jacquard - 69004 Lyon  
tél./ fax 04 78 39 39 64  
www.afterschoollyon.com

#### American Teachers

cours d'anglais individuels ou collectifs.  
100 H cours Lafayette - 69003 Lyon  
tél. 04 72 84 97 80  
www.american-teachers.com

#### Association France/Grande-Bretagne

68 cours Lafayette - 69600 Oullins  
tél. 04 78 50 89 48  
www.fgb-lyon.org

#### Wall Street Institute

cours de langue anglaise.  
15 place Bellecour - 69002 Lyon  
19/20 place Charles Béraudier  
69003 Lyon  
18 cours André Philip  
69100 Villeurbanne  
tél. 0 800 416 614 (n° vert)

#### Villeurbanne English Club

cours en anglais, activités culturelles, séjours linguistiques, conférences, expositions...  
Maison Bertly Albrecht  
14 pl. Granclément - 69100 Villeurbanne  
tél. 08 71 23 47 88 / 06 89 19 50 70

### ALLEMAND

#### Goethe Institut

cours d'allemand, conférences, expositions, bibliothèque, médiathèque, infothèque.  
18 rue Dauphin - 69002 Lyon  
tél. 04 78 42 88 27 / 04 72 77 08 88  
fax 04 72 40 91 55  
www.goethe.de/lyon

#### Association Franco-allemande SYMPA – TISCH

siège Maison de l'Europe.  
12 rue Président Carnot - 69002 Lyon  
tél. 04 78 39 70 05  
<http://sympatischonline.free.fr>

**WKRA** : club franco-allemand ;  
rencontres et conférences.  
Président : Monsieur Rheinert  
tél. / fax 04 78 04 33 15  
www.wkra.net

## ITALIEN

**Chambre de Commerce italienne de Lyon**  
cours d'italien à tous les niveaux.  
8 rue Joseph Serlin - 69001 Lyon  
tél. 04 72 00 32 40 - fax 04 78 39 52 14

## Institut Culturel italien

cours d'italien et diffusion  
de la culture italienne.  
45 rue de la Bourse - 69002 Lyon  
tél. 04 78 42 13 84 - fax 04 78 37 17 51  
www.iiclione.esteri.it

## Société Dante Alighieri

cours de langue, d'histoire de l'art  
italienne, conférences, concerts,  
ciné-club, voyages... Collège Ampère  
BP 1071 - 69202 Lyon Cedex 01  
Madame Girard : tél. 04 78 28 41 10  
fax 04 78 69 86 70  
www.dante-lyon.com

## Centre Franco-italien

6 cours Albert Thomas  
BP 8242 - 69 355 Lyon  
Sylvie Di Palma : 04 72 72 45 33

## ESPAGNOL

### Hispanidioma

cours d'espagnol.  
17 rue Saint-Lazare - 69007 Lyon  
tél. / fax 04 78 72 68 10

### Instituto Cervantes

enseignement de l'espagnol et diffusion  
de la culture hispanique.  
58 montée de Choulans - 69005 Lyon  
tél. 04 78 38 72 41 - fax 04 78 37 81 10  
www.lyon.cervantes.es

## Duende

sorties culturelles, conférences, voyages,  
cours de flamenco et de sevillanas,  
projection de films...  
Maison Berty Albrecht  
14 place Granclément  
69100 Villeurbanne  
tél. 04 37 91 07 40  
fax 04 78 94 28 55

## AMÉRIQUE LATINE

### A.F.A.L.

#### (Association France Amérique Latine)

cours d'espagnol, de FLE, soirées fes-  
tives, conférences, expositions...  
11 bis rue Léon Chomel  
69100 Villeurbanne  
tél. 04 78 84 57 70  
afalafal.free.fr

### Maison d'Amérique Latine en Rhône-Alpes

rassemble les associations, les consulats  
honoraires, les manifestations  
concernant l'Amérique Latine.  
Contact : Monsieur Cassagnou  
(consul honoraire du Vénézuéla)  
2 rue Lainerie - 69005 Lyon  
tél. / fax 04 78 30 14 08  
<http://perso.wanadoo.fr/maison-latine>

## ÉTATS-UNIS

### France - USA

conférences, concerts, sorties,  
accueil étudiants américains.  
BP 2017 - 69226 Lyon cedex 02  
tél. 04 78 37 97 63  
www.france-usa.net

### American Club of Lyon

association qui compte 150 familles  
adhérentes et qui offre des activités  
culturelles, éducatives, sociales.  
BP 2060 - 69226 Lyon cedex 02  
tél. 06 67 43 20 81

## CANADA

### Association France - Canada

promouvoir les échanges culturels,  
artistiques et touristiques, encourager  
l'amitié franco-canadienne...  
7 rue du Major Martin - 69001 Lyon  
tél. 04 78 31 52 82  
www.niouze.info/france-canada

## RUSSIE

### Centre linguistique franco-russe

2 rue Terme - 69001 Lyon  
tél. / fax 04 72 98 80 00

## JAPON

### Association pour le Développement de la Langue et de la Culture Japonaises (ADLCJ)

cours de japonais langue maternelle  
Maison Berty Albrecht  
14 pl. Granclément - 69100 Villeurbanne  
tél. 04 78 54 78 18  
Cours : Lycée Ampère Bourse  
29 rue de la Bourse - 69002 Lyon

### Centre Japonais de Lyon

développer l'échange culturel  
et l'amitié entre Français et Japonais  
vivant à Lyon : accueil, animation,  
information.  
57 rue Montesquieu - 69007 Lyon  
tél. 04 78 69 25 46

### Amicale franco-japonaise de Lyon

favoriser les échanges amicaux,  
linguistiques, culturels, entre  
les communautés étudiantes japonaises  
et françaises de Lyon.  
42 rue Malesherbes - 69006 Lyon  
tél. 04 72 43 00 32 - fax 04 72 44 84 36

## CHINE

### Association des amitiés franco-chinoises

cours de chinois pour tout âge  
et tout niveau  
7 rue Major Martin - 69001 Lyon  
tél. 04 78 45 50 26  
www.chine-france.com

## PORTUGAL

### Instituto de Lingua e Cultura

**Portuguesa** : cours de portugais  
1 fois/semaine à tous les niveaux.  
9 cours André Philip  
69100 Villeurbanne  
tél. 04 78 93 38 88  
www.institut-ilcp.com

## AUTRICHE

### Amitié France-Autriche Lyon (AFAL)

soirées culturelles, sorties,  
rencontres, promotion de la culture  
autrichienne.  
19 rue Ernest Fabrègue - 69009 Lyon  
Madame Brunel : tél. 04 78 47 78 30

## PAYS SCANDINAVES

### Centre franco-scandinave

faciliter l'insertion des scandinaves à Lyon, fêtes traditionnelles, activités culturelles, économiques, sportives...  
7 rue Major Martin - 69001 Lyon  
tél. 04 78 27 18 42

### Association France-Finlande

cours de Finnois, échanges scolaires, projection de films...  
Consulat de Finlande  
63 montée du Chemin Neuf  
69005 Lyon  
tél. 04 78 36 72 76 - fax 04 78 36 69 08

## ARMÉNIE

### École Markarian-Papazian

école primaire privée arménienne  
(1h de catéchisme/semaine,  
1h de langue arménienne/semaine,  
initiation à l'anglais dès le CE1).  
42 rue d'Arménie - 69003 Lyon  
tél. 04 78 62 28 85

### Maison de la culture arménienne

15 rue du 24 avril 1915  
69150 Decines Charpieu  
tél. 04 78 49 42 97 - fax 04 78 49 90 42

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET SLOVAQUIE

### Association Franco-Tchèque et Slovaque

cours de Tchèque et de Slovaque,  
voyages, spectacles...  
Maison de l'Europe  
12 rue Président Carnot - 69002 Lyon  
tél. 04 78 42 42 76  
Monsieur Paulin : 04 72 41 77 83  
Cours à Vénissieux

## Langues diverses

### Inlingua

cours d'anglais, allemand, espagnol,  
italien, russe, japonais, chinois,  
portugais...  
74 rue de Bonnel - 69428 Lyon cedex 03  
tél. 04 78 62 72 57 - fax 04 78 62 26 23

### Association Langues et Cultures

cours d'anglais, italien, espagnol  
pour enfants.  
89 rue A. Bollier - 69007 Lyon  
tél. 04 72 71 42 36

## Espace Langues

cours d'anglais, allemand, italien,  
espagnol...  
27 rue Gentil - 69002 Lyon  
tél. 04 72 10 91 60 - fax 04 72 10 91 61

### Kotopo

cours de langues rares ; café  
international ; espace multiculturel.  
14 rue René Leynaud - 69001 Lyon  
tél. 04 72 07 75 49  
www.kotopo.net

## Centres de loisirs et de vacances

### Alfa 3 A - Animation Loisirs Jeunes

4 bis rue Sicard - 69005 Lyon  
tél. 04 37 41 11 25 - fax 04 37 41 11 26

### Lyon Sport Loisirs

(de 6 à 17 ans, séjours sportifs, culturels,  
linguistiques)  
2 rue Crimée - 69001 Lyon  
tél. 04 78 28 13 13 - fax 04 72 00 00 32

### Union Française des Centres de Vacances (UFCV)

(de 4 à 18 ans)  
8 rue Constantine - 69001 Lyon  
tél. 04 72 07 31 80  
www.ufcv.asso.fr

## Librairies (vente de livres en langues étrangères)

### Decitre

6 place Bellecour - 69002 Lyon  
Anglais : tél. 04 26 68 00 12  
Autres langues : tél. 04 26 68 00 13  
www.decitre.fr

### Privat / Flammarion

19 place Bellecour - 69002 Lyon  
tél. 04 72 56 21 21  
www.flammarion.com

### Gibert Joseph

6 rue de la Barre - 69002 Lyon  
tél. 04 72 77 76 76  
www.gibertjoseph.com

## Raconte-moi la Terre

(café internet, vente de guides en langue  
étrangère, conférences, cours de langue)  
14 rue du Plat - 69002 Lyon  
tél. 04 78 92 60 20 - fax 04 78 92 60 21

### Fnac

Centre Commercial Part-Dieu  
17 rue Docteur Bouchut - 69003 Lyon  
tél. 04 78 71 87 00 - fax 04 78 71 87 09  
lyon.part-dieu@fnac.tm.fr

85 rue de la République - 69002 Lyon  
tél. 04 72 40 49 49 - fax 04 72 40 49 20  
www.fnac.com

### Passages

11 rue de Brest - 69002 Lyon  
tél. 04 72 56 34 84 - fax 04 72 56 34 85

### Inter Fun

librairie internationale, vente et location  
de DVD/vidéos en v.o. anglaise.  
59 rue Vendôme - 69006 Lyon  
tél. 04 78 89 57 53

### Blue Words

15 cours Franklin Roosevelt  
69006 Lyon - tél. 04 78 89 02 97

### Presse Portugaise (SARL) :

journaux, livres, DVD/vidéos, produits  
alimentaires portugais.  
62 rue Crillon - 69006 Lyon  
tél. 04 72 44 38 71

## Sites internet utiles

### Ministère de l'Éducation

www.education.gouv.fr  
Informations sur les Académies,  
l'école primaire, secondaire,  
supérieure, professionnelle, le Bac...

### L'administration française

www.service-public.fr  
Toutes les informations administratives  
pour les particuliers, les entreprises et  
les professionnels.

### Lyon Campus

Informations sur études, logement, bourse,  
associations, initiatives étudiantes.  
www.lyoncampus.org

### Bibliothèque Municipale de Lyon

www.bm-lyon.fr



# Le glossaire

- ADERLY** : Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise.
- Agrément** : Autorisation délivrée tous les 5 ans par les professionnels attachés à la PMI. Il certifie la bonne santé de l'assistante maternelle, le confort et la propreté de l'habitat, les formations régulières en puériculture...
- A Level** : Advanced Level.
- ACEPP** : Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels.
- ADLCJ** : Association pour le Développement de la Langue et de la Culture Japonaise.
- APEG (CSI)** : Association des Parents d'élèves Germanophones.
- APEL** : Association des Parents de l'École Libre.
- APEM** : Association des Parents d'élèves École Montessori.
- APESA (CSI)** : Association des Parents d'élèves de la Section Anglophone.
- APESE (CSI)** : Association des Parents d'élèves de la Section espagnole.
- APESI (CSI)** : Association des Parents d'élèves de la Section Italophone.
- APESP (CSI)** : Association des Parents d'élèves de la Section Polonaise.
- APT** : Advanced Placement Test.
- AQA** : Assessment and Qualifications
- Alliance** : Association anglaise qui offre différentes qualifications et services comme le GCSE, le GCE, l'accès aux études secondaires...
- AS Level** : Advanced Supplementary Level.
- AVF** : Accueil des Villes Françaises.
- Bac** : Baccalauréat : Diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire.
- Bac +1/+8** : 1 an / 8 ans d'études après le baccalauréat.
- Bac général ES** : Economique et Social.
- Bac général L** : Littéraire.
- Bac général S** : Scientifique.
- Bac mention européenne** : Diplôme de fin d'études, pour les élèves des sections européennes, qui prévoit, entre autre, une épreuve spécifique dans la langue de la section.
- Bac option internationale** : Diplôme de fin d'études, pour les élèves des sections internationales, qui prévoit, en plus des épreuves traditionnelles, des épreuves à l'oral et à l'écrit de langue, littérature et histoire-géographie.
- Bac technique SMS** : Sciences Médico-Sociales.
- Bac technologique STI** : Sciences des Technologies Industrielles.
- Bac technologique STL** : Sciences des Techniques de Laboratoire.
- Bac technologique STT** : Sciences et Technologies Tertiaires.
- BEP** : Brevet d'Études Professionnelles.
- Brevet des collèges** : Certificat délivré aux élèves en fin de troisième qui comporte 3 épreuves écrites : français, mathématiques, histoire-géographie.
- Brevet des collèges à Option Internationale** : Certificat délivré en fin de troisième aux élèves des sections internationales. L'examen comporte en plus des épreuves traditionnelles, une épreuve de langue vivante.
- BT** : Brevet Technique.
- BTS** : Brevet de Technicien Supérieur.
- Bulletin scolaire** : Rapport trimestriel des professeurs contenant les notes de travail et de conduite de l'élève.
- CAE** : Certificate in Advanced English.
- CAF(AL)** : Caisse d'Allocation Familiales (de Lyon) : gère les aides en faveur des familles, du logement et de la lutte contre la précarité.
- Cantine** : Lieu où les élèves prennent leur déjeuner fourni par l'école.
- CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle.
- Car de ramassage** : Bus relié à un établissement qui s'occupe d'amener les élèves à l'école et de les ramener chez eux.
- Carnet de santé** : Document qui regroupe les antécédents médicaux d'une personne.
- CAS** : Création, Activité, Service (IB).
- CDI** : Centre de Documentation et d'Information.
- CE 1** : Cours Élémentaire première année.
- CE 2** : Cours Élémentaire deuxième année.
- CELI** : Certificato di Lingua Italiana.
- CIEF** : Centre International d'Études Françaises.
- C.I.O.** : Centre d'Information et d'Orientation.
- CIRA** : Centre Interministériel de Renseignements Administratifs.
- Classe de découverte** : Déplacement d'un ou plusieurs jours d'une classe pour concrétiser l'étude d'un thème traité pendant l'année.
- Classe de neige** : Déplacement temporaire d'une classe l'hiver en montagne.
- Classe verte** : Déplacement temporaire d'une classe à la campagne.
- CM 1** : Cours Moyen première année.
- CM 2** : Cours Moyen deuxième année.
- Colle** : Puntition qui contraint un élève à venir en classe en dehors des heures de cours.
- Conseil de classe** : Dans l'enseignement secondaire, réunion trimestrielle des enseignants, des délégués de classe et des parents d'élèves pour faire le point sur le travail de chaque élève.
- Contrat d'alternance** : Contrat qui prévoit une formation à l'école et en entreprise.
- CP** : Cours Préparatoire.
- CPE** : Certificate of Proficiency in English.
- C.P.E.** : Conseiller Principal d'Éducation : il veille au bon fonctionnement de la vie des élèves dans l'établissement et travaille en relation étroite avec les enseignants et l'équipe de direction.
- CRIJ** : Centre Régional d'Information Jeunesse.
- CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.
- CSI** : Cité Scolaire Internationale.
- DALF** : Diplôme Approfondi de Langue Française.
- DEA** : Diplôme d'Études Approfondies.
- DELE** : Diploma de Español como Lengua Extranjera.
- Délégué de classe** : élève qui participe au conseil de classe.
- DELFL** : Diplôme Élémentaire de Langue Française.
- DESS** : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées.

**Deutsches Sprachdiplom der KMK :** Kultusministerkonferenz (diplôme de langue allemande).

**Directeur :** Chef d'établissement qui dirige le primaire.

**DUEST :** Diplôme Universitaire d'Études Scientifiques et Techniques.

**Duke of Edinburgh :** Programme d'activités culturelles, sportives et de bénévolat.

**DUT :** Diplôme Universitaire de Technologie.

**ECIS :** European Council of International Schools.

**Enfant dyscalculique :** Qui a un trouble dans l'apprentissage du calcul.

**Enfant dyslexique :** Qui a un trouble de la capacité à lire.

**Enfant dysorthographique :** Qui a un trouble dans l'acquisition et la maîtrise des règles de l'orthographe.

**Enfant « propre » :** Enfant autonome pour aller aux toilettes.

**Étude :** Salle où les élèves font leurs devoirs contrôlés par des professeurs, des surveillants ; elle peut être dirigée : outil pédagogique complétant les heures d'enseignement et faisant l'objet de programmes définis par le chef d'établissement.

**FCE :** First Certificate in English.

**FCPE :** Fédération des Conseils des Parents d'élèves des Écoles Publiques.

**FLE :** Français Langue Étrangère.

**Garderie :** Accueil de jeunes enfants en dehors des heures de classe (en général avant et après la classe).

**Grandes Écoles :** École Normale Supérieure, Écoles de Commerce, Écoles d'Ingénieurs, Écoles Centrales, etc.

**Hors contrat :** École privée qui n'est pas agréée par le ministère de l'Éducation Nationale et a son propre programme d'enseignement.

**IB :** Baccalauréat International.

**IBO :** Organisation du Baccalauréat International (à Genève).

**IGCSE :** International General Certificate of Secondary Education.

**ILCF :** Institut de Langue et Culture Française.

**ILCP :** Instituto de Lingua e Cultura Portuguesa.

**Internat :** Lieu où les élèves sont logés et nourris.

**ISL :** International School of Lyon.

**Justificatif de domicile :** Acte d'achat du logement ou contrat de location ou facture EDF/GDF ou téléphone fixe.

**Livret de famille :** Document pour l'obtention de papiers comme le passeport, la carte d'identité ; il identifie la composition familiale.

**LV 1 :** Première Langue Vivante.

**LV 2 :** Deuxième Langue Vivante.

**LV 3 :** Troisième Langue Vivante.

**MJC :** Maison des Jeunes et de la Culture.

**MSA :** Middle Schools Association.

**NEASC :** New English Association of Schools and Colleges.

**OIB :** Option Internationale du Baccalauréat : diplôme de fin d'études qui prévoit, entre autre, des épreuves de langue et littérature et d'histoire - géographie dans la langue de la section.

**PEEP :** Parents d'Elèves dans l'Enseignement Public.

**PGCE :** Post - Graduate Certificate of Education.

**PLSI :** Programme Lyonnais pour la Société de l'Informatique.

**PMI :** Protection Maternelle et Infantile.

**PP :** Programme Primaire (BI).

**PPCS :** Programme Primaire Cycle Secondaire.

**Principal :** Chef d'établissement qui dirige le collège.

**Proviseur :** Chef d'établissement qui dirige le lycée.

**PSAT :** Preliminary Scholastic Aptitude Test.

**Redoublement :** Répéter à nouveau l'année scolaire.

**Récré :** Abréviation de récréation, pause à l'école pendant laquelle les enfants prennent leur goûter et jouent dans la cour.

**SAT :** Scholastic Aptitude Test.

**SMIC :** Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

**SNPRM :** Syndicat National des Professionnels de la Relocation et Mobilité. Membre de la Chambre Ingénieurs-Conseil de France (CICF).

**Sous contrat :** École privée qui relève du ministère de l'Éducation Nationale et a le même programme scolaire qu'une école publique.

**SVT :** Science de la Vie et de la Terre.

**TCL :** Transports en Commun Lyonnais.

**TOEFL :** Test Of English as a Foreign Language.

**UFCV :** Union Française des Centres de Vacances et de loisirs.

**Zone A :** Zone géographique créée par le rectorat qui inclut les villes de : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

**Zone B :** Zone géographique créée par le rectorat qui inclut les villes de : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nice, Orléans, Tours, Poitiers, Limoges, Reims, Rouen, Strasbourg.

**Zone C :** Zone géographique créée par le rectorat qui inclut les villes de : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.



## **ADERLY**

### **Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise**

Place de la Bourse - 69289 Lyon Cedex 02 - France  
tél. : 33 (0)4 72 40 57 50 - fax : 33 (0)4 72 40 57 35  
aderly@aderly.com - [www.aderly.com](http://www.aderly.com)

